



MANUEL UTILISATEUR CHAUDIÈRES À PELLET

HP 15 - 22 -30

FRANÇAIS/FRANCESE

Nous vous remercions d'avoir choisi notre produit. Notre appareil est une solution de chauffage optimale née de la technologie la plus avancée avec une qualité de fabrication de très haut niveau et un design toujours actuel, pour vous faire profiter – en toute sécurité – de la merveilleuse sensation que procure la chaleur de la flamme.

FRANÇAIS **5**

INDEX

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES		HP 15	HP 22	HP 30
Poids	kg	250	260	350
Hauteur	mm	1304	1304	1408
Largeur	mm	560	560	780
Profondeur	mm	685	785	775
Diamètre du tuyau d'évacuation des fumées	mm	120	120	120
Diaètre du tuyau d'aspiration de l'air	mm	50	50	60
Puissance thermique globale maxi	kW	16,9	25	33,9
Puissance thermique utile maxi (rendue à l'eau)	kW	15,2	22,5	31
Puissance thermique globale min.	kW	5	7,4	9,5
Puissance thermique utile min.	kW	4,4	6,6	8,6
Consommation horaire du combustible maxi	kg/h	3,5	5,2	7
Consommation horaire du combustible min.	kg/h	1	1,5	2
Capacité du réservoir à pellet	kg	43	60	71
Tirage de la cheminée conseillé	mbar	0,03-0,1	0,03-0,1	0,03-0,1
Puissance électrique nominale	W	450	450	450
Puissance électrique à Q_{MIN}	W	140	140	160
Puissance électrique à Q_N	W	180	180	200
Puissance en stand By	W	3,5	4,0	4,0
Tension nominale	Vac	230	230	230
Fréquence nominale	Hz	50	50	50
Diamètre du tuyau entrée/sortie eau	"	1	1	1
Diamètre du tuyau d'évacuation automatique	"	1/2	1/2	1/2
Hauteur d'élévation de la pompe	m	6	6	6
Pression hydraulique d'exercice maxi admise	bar	2,5	2,5	2,5
Pression hydraulique d'exercice min. admise	bar	0,6	0,6	0,6
Température des fumées à puissance réduite	°C	56.5	62.7	63
Température des fumées à puissance nominale	°C	103	136	122
Débit des fumées puissance réduite	kg/s	0,0055	0,0065	0,0081
Débit des fumées puissance nominale	kg/s	0,0128	0,0164	0,0194
Classe chaudière		5	5	5
Période de combustion	h	12	12	10
Champ de réglage thermostat de l'eau	°C	65-80	65-80	65-80
Température minimale retour de l'eau	°C	55	55	55
Rendement direct à puissance nominale	%	>90	>90	91,4
Bruit *	dB	40	40	40

* Valeur relevée dans la chambre anéchoïque avec l'appareil fonctionnant à puissance nominale.

HP 15		FLUX D'EAU (kg/h)	RÉSISTANCE CÔTÉ EAU (mbar)
Saut de température correspondant	ΔT = 10K	1312	160
	ΔT = 20K	656	40

HP 22		FLUX D'EAU (kg/h)	RÉSISTANCE CÔTÉ EAU (mbar)
Saut de température correspondant	ΔT = 10K	1938	367
	ΔT = 20K	969	92

HP 30		FLUX D'EAU (kg/h)	RÉSISTANCE CÔTÉ EAU (mbar)
Saut de température correspondant	ΔT = 10K	2668	687
	ΔT = 20K	1334	172

IDENTIFICATION DES COMPOSANTS

A	Écran
B	Couvercle du réservoir à pellet
C	Porte
D	Prise d'alimentation pour câble électrique
E	Thermostat de sécurité (réarmement manuel) 100°C
F	Thermostat de sécurité (réarmement manuel) 85°C
G	Tuyau d'évacuation des fumées de combustion
H	Tuyau d'aspiration de l'air pour la combustion
I	Interrupteur principal de démarrage
J	Port sériel

HP 15 - 22

HP30

INTRODUCTION

Les générateurs produits dans nos usines sont fabriqués en faisant aussi attention à chaque élément afin de protéger aussi bien l'utilisateur que l'installateur contre tout éventuel accident. Nous recommandons donc au personnel technique agréé de veiller tout particulièrement, après chaque intervention effectuée sur le produit, aux branchements électriques, surtout en ce qui concerne la partie dénudée des conducteurs, qui ne doit jamais dépasser du bornier, afin d'éviter tout contact avec les parties vives du conducteur.
Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit : s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, y compris en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de nouvelle installation, dans un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service d'Assistance Technique le plus proche.
Ce générateur doit être destiné à l'utilisation pour laquelle il a été expressément réalisé. Toute responsabilité contractuelle ou extracontractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou choses, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue.

INSTALLATION

L'installation du générateur et des équipements auxiliaires relatifs à l'installation de chauffage, doit être conforme à toutes les normes et aux réglementations actuelles et aux conditions prévues par la loi. L'installation doit être effectuée par du personnel autorisé, qui devra remettre à l'acheteur une déclaration de conformité de l'installation, fournir les instructions nécessaires pour l'utilisation initiale et s'assumer toute la responsabilité en garantissant le bon fonctionnement du produit installé.
Il faut également respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existants dans le pays où a été installé l'appareil.
En cas de non respect de ces précautions, le fabricant ne s'assumera aucune responsabilité. Avant de procéder à l'installation, nous conseillons de laver soigneusement toutes les tuyauteries de l'installation afin d'éliminer les éventuels résidus qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de l'appareil. Pendant l'installation, il faut informer l'utilisateur que:
a. En cas de perte d'eau, il faut fermer l'alimentation hydrique et prévenir avec insistance le service d'Assistance technique.
b. La pression d'exercice de l'installation doit être contrôlée périodiquement.En cas d'inutilisation prolongée du générateur, nous conseillons l'intervention du service d'assistance technique pour effectuer au moins les opérations suivantes :
- Placer l'interrupteur général en position 0.
- Fermer les robinets d'eau des installations thermique et sanitaire.
- En prévision du gel, vider l'installation thermique et sanitaire.

PREMIÈRE MISE EN MARCHE

Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien.
Le cas échéant, s'adresser au revendeur auprès duquel l'appareil a été acheté.
Lors de la première mise en service de l'appareil, vérifier que tous les dispositifs de sécurité et de contrôle qui constituent le générateur fonctionnent correctement. Tous les composants électriques qui constituent le générateur, tout en garantissant le fonctionnement correct, devront être remplacés par des pièces originales et exclusivement par un centre d'assistance technique agréé.
Avant de partir, le personnel préposé à la première mise en service devra contrôler le fonctionnement du générateur pendant au moins un cycle complet de travail. La maintenance du générateur doit être effectuée au moins une fois par an en la programmant à l'avance au service d'assistance technique.

RÉGLEMENTATIONS

Les chaudières ont été conçues et réalisées conformément aux réglementations suivantes :
- UNI EN 303-5 Chaudières pour chauffage. Chaudières pour combustibles solides, avec alimentation manuelle et automatique, ayant une puissance thermique nominale allant jusqu'à 500 kW

DIRECTIVES
- 2004/108/CE : directive CEM
- 2006/95/CE : directive basse tension
- 2006/42/CE : directive machines
- 2011/65/EU : directive ROHS 2 »

POUR LA SÉCURITÉ

- L'utilisation du générateur par des enfants ou des personnes handicapées est strictement interdite.
- Ne pas toucher le générateur si vous êtes pieds nus et avec des parties du corps mouillées ou humides.
- Interdiction de toucher aux dispositifs de sécurité ou de réglage, sans l'autorisation ou les indications du fabricant.

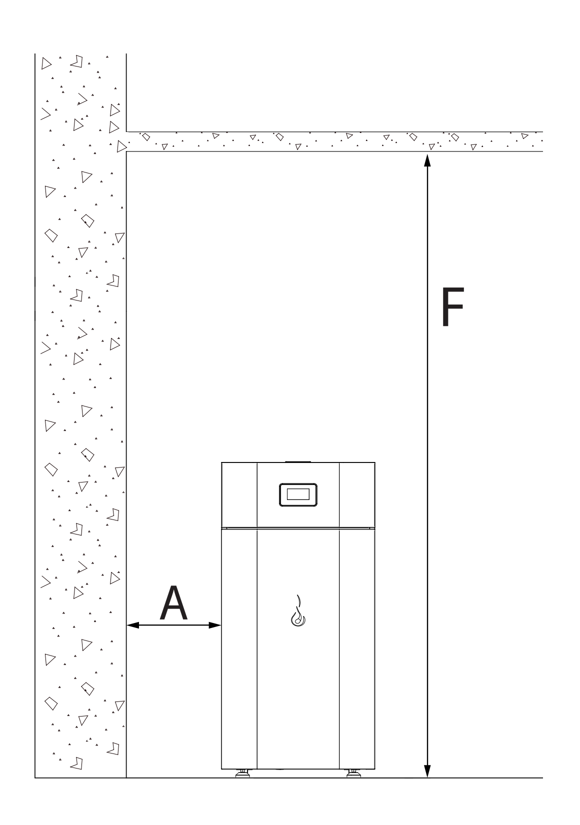
- Ne pas tirer, enlever, tordre les câbles électriques qui sortent du générateur, même si ce dernier n'est pas branché au réseau d'alimentation électrique.
- Eviter de boucher ou obstruer les ouvertures d'aération du local d'installation.
- Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.
- Ne pas laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes handicapées, non assistés.
- Lorsque l'appareil est en état de marche, la porte du foyer doit toujours rester fermée.
- Eviter tout contact direct avec les parties de l'appareil qui, lors du fonctionnement, peuvent devenir brûlantes.
- Contrôler la présence éventuelle d'obstructions avant d'allumer un appareil après une longue période d'inactivité.
- Le générateur a été conçu pour fonctionner dans n'importe quelle condition climatique (même critique) en cas de conditions particulièrement défavorables (vent fort, gel) les systèmes de sécurité pourraient se déclencher en provoquant l'arrêt du générateur.
- Si cela se vérifie, contacter le Service d'Assistance Technique et surtout ne pas désactiver les systèmes de sécurité.
- En cas d'incendie du conduit de fumée, se munir d'extincteurs pour étouffer les flammes ou appeler les pompiers.
- Il faut contacter le service d'assistance technique si l'éventuel blocage du générateur, mis en évidence sur l'écran, ne dépend pas d'une maintenance ordinaire non effectuée.

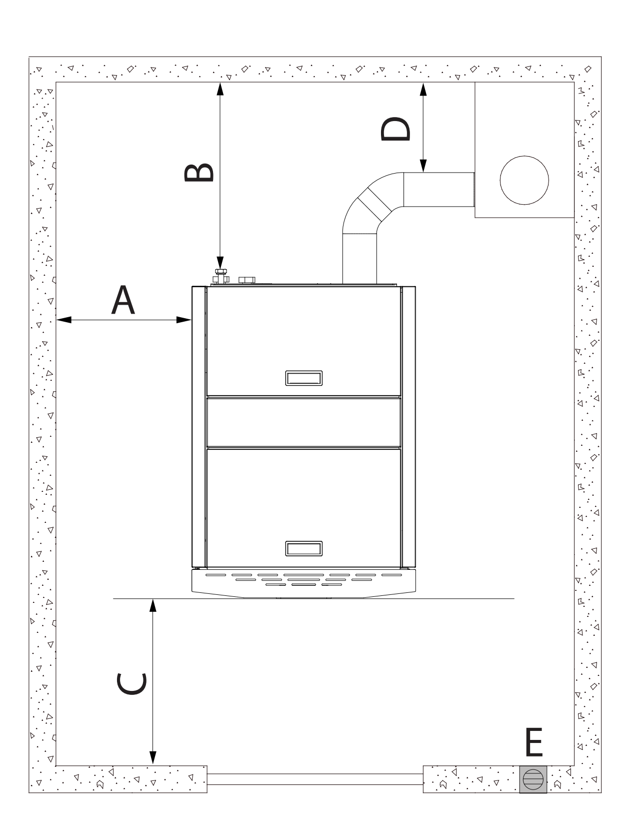


CES CHAUDIÈRES DOIVENT ÊTRE UTILISÉES POUR CHAUFFER L'EAU À UNE TEMPÉRATURE QUI NE DÉPASSE PAS CELLE D'ÉBULLITION MENTIONNÉE DANS LES CONDITIONS D'INSTALLATION.

DISTANCES CONSEILLÉES POUR COMPARTIMENT CHAUDIÈRE

Ci-dessous, quelques images illustrant les distances minimales exigées dans la pièce destinée à la chaudière.
L'entreprise recommande de respecter ces mesures.





RÉFÉRENCES	OBJETS NON INFLAMMABLES	RÉFÉRENCES	OBJETS NON INFLAMMABLES
A	500 mm	**D**	300 mm
B	1 000 mm	**E**	> 100 cm^2
C	1 000mm	**F**	230cm

MISES EN GARDE

Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit : s'assurer qu'il soit toujours avec l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de transfert à un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service technique le plus proche. Ce produit doit être réservé à l'usage pour lequel il a expressément été réalisé. Toute responsabilité contractuelle et extracontractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou biens, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue.

L'installation doit être exécutée par du personnel qualifié et autorisé, qui assumera toute la responsabilité de l'installation définitive ainsi que du bon fonctionnement ultérieur du produit installé. Il faut respecter toutes les lois et règlementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où a été installé l'appareil, ainsi que les instructions contenues dans le présent manuel.
En cas de non respect de ces précautions, le fabricant n'assume aucune responsabilité.

Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien. Le cas échéant, s'adresser au revendeur auprès duquel l'appareil a été acheté.
Toutes les pièces électriques qui composent le produit et qui garantissent son bon fonctionnement, devront être remplacées par des pièces d'origine et uniquement par un Centre d'Assistance Technique agréé.

SÉCURITÉ

- L'utilisation du générateur par des personnes (y compris les enfants) ayant des capacités physiques, sensorielles et mentales réduites, ou des personnes inexpérimentées est interdite à moins qu'une personne responsable de leur sécurité ne les surveille et les instruise.
- Les enfants doivent être contrôlés pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Ne pas toucher le générateur nu-pieds ou avec d'autres parties du corps mouillées ou humides.
- Interdiction de toucher aux dispositifs de sécurité ou de réglage, sans l'autorisation ou les indications du fabricant.
- Ne pas tirer, débrancher ou tordre les câbles électriques qui sortent du poêle, même si celui-ci n'est pas branché au réseau d'alimentation électrique.
- Il est recommandé de positionner le câble d'alimentation de façon à ce qu'il n'entre pas en contact avec les parties chaudes de l'appareil.
- La fiche d'alimentation doit être accessible après l'installation.
- Éviter de réduire les dimensions ou d'obstruer les ouvertures d'aération de la pièce d'installation. Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.
- Ne pas laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes handicapées, non assistés.
- Lorsque l'appareil est en état de marche, la porte du foyer doit toujours rester fermée.
- Quand l'appareil fonctionne, il est chaud au toucher, en particulier toutes les surfaces extérieures ; il est donc recommandé de faire attention.
- Contrôler la présence éventuelle d'obstructions avant d'allumer un appareil après une longue période d'inactivité.
- Le générateur a été conçu pour être utilisé dans n'importe quelle condition climatique (même critique). Cependant, en cas de climat particulièrement défavorable (vent fort, gel), les systèmes de sécurité pourraient se déclencher, provoquant ainsi l'arrêt du générateur. Si cela se vérifie, contacter le Service d'Assistance Technique et surtout ne pas désactiver les systèmes de sécurité.
- En cas d'incendie du conduit de fumée, se munir d'extincteurs pour étouffer les flammes ou appeler les pompiers.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets.
- N'utiliser aucun liquide inflammable pour l'allumage
- Au cours du remplissage, veiller à ce que le sac de pellets n'entre pas en contact avec l'appareil.
- Les faïences sont des produits artisanaux et en tant que tels, elles peuvent présenter des micro-grumeaux, des craquelures et des imperfections chromatiques. Ces caractéristiques en démontrent la valeur. Étant donné leur coefficient de dilatation différent, l'émail et la faïence produisent des micro-fissures (craquelures) qui témoignent de leur authenticité. Pour nettoyer les faïences, nous conseillons d'utiliser un chiffon doux et sec. Si un détergent ou du liquide est utilisé, ce dernier pourrait pénétrer à l'intérieur des fissures et les mettre en évidence.

ENTRETIEN ORDINAIRE

Selon le décret du 22 janvier 2008 n°37 art.2, l'expression « entretien ordinaire » définit les interventions ayant pour but de contenir la dégradation normale d'usage, et d'affronter les événements accidentels qui comportent la nécessité de premières interventions, qui ne modifient cependant pas la structure de l'installation sur laquelle on intervient, ou sa destination d'usage selon les prescriptions prévues par la règlementation technique en vigueur et le manuel d'utilisation et d'entretien du fabricant.

INSTALLATION HYDRAULIQUE

Ce chapitre décrit quelques concepts qui font référence à la norme italienne UNI 10412-2 (2009).
Comme déjà indiqué précédemment, lors de l'installation, il faudra respecter toutes les normes éventuelles aussi bien nationales que régionales, départementales et communales en vigueur dans le pays où l'appareil sera installé.

TABLEAU DES DISPOSITIFS POUR INSTALLATION À VASE CLOS PRÉSENTS ET NON PRÉSENTS À BORD DU PRODUIT	
Vane de sécurité	☑
Thermostat de commande du circulateur (il est géré par la sonde eau du programme carte)	☑
Thermostat d'activation de l'alarme acoustique	-
Indicateur de la température de l'eau (afficheur)	☑
Transducteur de pression avec visualisation sur l'afficheur	☑
Alarme acoustique	-
Interrupteur thermique automatique de réglage (géré par le programme carte)	☑
Transducteur de pression avec alarme pressostat minimale et maximale	☑
Interrupteur thermique automatique de blocage (thermostat de blocage) échauffement limite de l'eau	☑
Système de circulation (pompe)	☑
Système d'expansion	☑

Pendant l'installation du poêle il est OBLIGATOIRE d'insérer sur l'installation un manomètre pour la visualisation de la pression de l'eau.

INSTALLATION ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

L'installation, les raccordements de l'installation, la mise en service et la vérification du fonctionnement correct devront être effectués dans les règles de l'art, dans le respect total des normes en vigueur, aussi bien nationales que régionales, ainsi que de ces instructions.
Pour l'Italie, l'installation doit être effectuée par du personnel professionnellement autorisé (DM 22 janvier 2008 n°37).
Le fabricant décline toute responsabilité quant aux dommages aux biens et/ou aux personnes provoqués par l'installation.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ POUR INSTALLATION À VASE FERMÉ

Selon la norme UNI 10412-2 (2009) en vigueur en Italie, les installation fermées doivent être dotées de : une soupape de sécurité, un thermostat de commande du circulateur, un thermostat d'activation de l'alarme acoustique, un indicateur de température, un indicateur de pression, une alarme acoustique, un interrupteur thermique automatique de régulation, un interrupteur thermique automatique de blocage (thermostat de blocage), un système de circulation, un système d'expansion, un système de dissipation de sécurité incorporé au générateur avec une vanne de décharge thermique (à actionnement automatique), si l'appareil n'est pas équipé d'un système de régulation automatique de la température.

DISTANCES DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ CONFORMÉMENT À LA NORMATIVE

Les capteurs de sécurité de la température doivent se trouver sur la machine ou à une distance de 30 cm maximum du raccordement de refoulement.
Dans le cas où les générateurs seraient dépourvus de tous les dispositifs, ceux manquants peuvent être installés sur la tuyauterie

de refoulement du générateur, à une distance maximale de 1 m. de la machine.

COMPOSANT	DISTANCE
Capteurs de sécurité de la température	Sur la machine ou non supérieure à 30 cm
Dispositifs manquants parce qu'ils ne sont pas fournis de série	Non supérieure à un mètre, sur le tube de refoulement

Les appareils pour le chauffage à usage domestique à chargement automatique doivent: être dotés d'un thermostat de blocage du combustible ou être dotés d'un circuit de refroidissement prédisposé par le fabricant de l'appareil.
Le circuit de refroidissement doit être activé par une soupape de sécurité thermique qui garantisse que la température limite réglementée par la norme ne soit pas dépassée.
Le branchement entre le groupe d'alimentation et la vanne ne doit pas être sectionné.
La pression en amont du circuit de refroidissement doit être d'au moins 1,5 bar.

TYPOLOGIE D'INSTALLATION

Il existe 2 types différents d'installations:
- Installation à vase ouvert et installation à vase fermé.

Le produit a été projeté et réalisé pour travailler avec des installations à vase fermé.

INSTALLATION À VASE FERMÉ

Installation où l'eau contenue n'est pas en communication directe ou indirecte avec l'atmosphère. En général, l'installation à vase fermé est dotée d'un des dispositifs d'expansion suivants:
- Vase d'expansion fermé préchargé, avec membrane imperméable au passage des gaz.
- Système d'expansion fermé automatique avec compresseur et membrane imperméable au passage des gaz.
- Système d'expansion fermé automatique, avec pompe de transfert et membrane imperméable au passage des gaz.
- Système d'expansion sans diaphragme.

GÉNÉRALITÉS

Les installations fermées doivent être dotées de:
- Soupape de sécurité
- Thermostat de commande du circulateur
- Thermostat d'activation de l'alarme acoustique
- Indicateur de température
- Indicateur de pression
- Alarme acoustique
- Interrupteur thermique automatique de régulation
- Interrupteur thermique automatique de blocage (thermostat de blocage)
- Système de circulation
- Système d'expansion
- Système de dissipation de sécurité incorporé au générateur avec vanne de décharge thermique (à actionnement automatique), si l'appareil n'est pas doté d'un système de régulation automatique de la température

SOUPAPES DE SÉCURITÉ

Le débit d'évacuation de la soupape de sécurité doit être tel qu'il puisse permettre l'évacuation d'une quantité de vapeur non inférieure à : Q / 0,58 [kg/h] où Q est la puissance utile rendue à l'eau du générateur exprimée en kilowatt. Le diamètre de la section transversale minimale nette de l'entrée de la soupape doit dans tous les cas ne pas être inférieur à 15 mm. La pression d'évacuation de la soupape, égale à la pression d'étalonnage, augmentée de la surpression, ne peut dépasser la pression maximum d'exercice du générateur de chaleur. Le concepteur du projet doit s'assurer que la pression maximale présente en chaque point de l'installation ne dépasse pas la pression maximale d'exercice de chaque composant. La soupape de sécurité doit être connectée à la partie la plus haute du générateur de chaleur ou à la tuyauterie de sortie, près du générateur. La longueur de la section de tuyauterie comprise entre la connexion au générateur et la soupape de sécurité ne doit pas, dans

tous les cas, dépasser les 1 m. La tuyauterie de connexion de la soupape de sécurité au générateur de chaleur ne doit pas être interceptable et elle ne doit présent en aucun point une section inférieure à celle d'entrée de la soupape de sécurité ou à la somme des sections d'entrée dans le cas de plusieurs vannes à la tête d'un seul tuyau. La tuyauterie d'évacuation de la soupape de sécurité doit être réalisée de façon à ne pas empêcher le fonctionnement normal et ne doit pas présenter un quelconque risque aux personnes ; l'évacuation doit sortir le plus près possible de la soupape de sécurité et doit être accessible et visible. Cependant, le diamètre de la tuyauterie d'évacuation ne doit pas être inférieur à celui du raccordement de sortie de la soupape de sécurité. Le diamètre du raccordement de sortie est le diamètre intérieur minimum sur la sortie de la soupape en amont de l'éventuel filetage interne.

VASE D'EXPANSION FERMÉ

Mises en garde: vérifier que la pression de précharge du vase d'expansion soit de 1.5 bar.
La pression maximale d'exercice du vase ne doit pas être inférieure à la pression de réglage de la soupape de sécurité à laquelle il faut additionner la surpression caractéristique de la soupape elle-même, en considérant le dénivellement éventuel entre vase et soupape et la pression engendrée par le fonctionnement de la pompe. La capacité du (ou des) vase(s) d'expansion est évaluée en fonction de la capacité totale du système mentionné dans le projet. Les vases d'expansion fermés doivent être conformes aux dispositions pour les appareils à pression en matière de conception, fabrication, évaluation de la conformité et utilisation. Sur la tuyauterie de raccordement, qui peut être constituée de portions d'installation, aucun organe d'interception ne doit être introduit et aucune diminution de section ne doit être pratiquée. Il est permis d'insérer une vanne d'arrêt à trois voies qui permette la connexion du vase avec l'atmosphère, lors d'opérations d'entretien. Ce dispositif doit être protégé contre les manœuvres accidentelles. Le tuyau de raccordement doit être réalisé de façon à ne pas présenter de points d'accumulation d'incrustations ou de dépôts. Dans le cas de plusieurs générateurs de chaleur alimentant un même système ou un même circuit secondaire, chaque générateur de chaleur doit être connecté directement au vase d'expansion ou au groupe des vases d'expansion du système dimensionné dans l'ensemble pour le volume total de l'eau contenue dans le même système et dans le même circuit indépendant. Lorsqu'il faut séparer le générateur de chaleur du vase d'expansion ou du groupe de vases d'expansion, il faut utiliser un robinet à trois voies ayant les mêmes caractéristiques décrites précédemment, sur la tuyauterie de connexion du générateur au vase employé de façon à assurer la connexion du générateur avec le vase d'expansion ou avec l'atmosphère dans n'importe quelle position. Les vases d'expansion, les tuyauteries de raccordement, les tuyaux de purge et d'évacuation doivent être protégés contre le gel si ce phénomène est probable. La solution adaptée dans ce but doit être décrite dans le projet.

CONTRÔLES AU PREMIER ALLUMAGE

Avant de raccorder la chaudière, prévoir:
a) un lavage soigné de toutes les tuyauteries de l'installation afin d'enlever tout résidu éventuel qui pourrait compromettre le bon fonctionnement de certains composants de l'installation (pompes, vannes, etc.).
b) un contrôle pour vérifier que la cheminée ait un tirage adéquat, qu'elle n'ait pas d'étranglement et qu'aucune autre évacuation venant d'autres appareils ne soit insérée dans le même tuyau d'évacuation des fumées.
Ceci pour éviter des augmentations de puissance non prévues. Uniquement après ce contrôle, il est possible de monter le raccord cheminée entre la chaudière et le tuyau d'évacuation des fumées. Nous conseillons un contrôle des raccords avec les tuyaux d'évacuation des fumées préexistants.

VANNE MÉLANGEUSE ANTI-CONDENSATION (OBLIGATOIRE)

Il est obligatoire de réaliser un circuit d'anti-condensation adéquat, qui garantit une température de retour de l'appareil d'au moins 55º C. La soupape anti-condensation, par exemple, peut être utilisée dans les chaudières à combustible solide car il prévient le retour d'eau froide dans l'échangeur

Les liaisons 1 et 3 sont toujours ouvertes et, avec la pompe installée sur le retour, elles garantissent la circulation de l'eau à l'intérieur de l'échangeur de la chaudière à biomasse.

Une température de retour élevée permet d'améliorer le rendement, réduit la formation de condensation des fumées et prolonge la durée de vie du générateur.

Les vannes en commerce proposent différents réglages, le fabricant conseille d'utiliser le modèle 55°C avec des raccordements hydrauliques de 1".
Lorsque la température de réglage de la vanne est atteinte, la liaison 2 s'ouvre et l'eau de la chaudière se dirige vers l'installation par le refoulement.



Vanne en vente comme accessoire (en option)

SCHÉMA DE BASE DE L'INSTALLATION HYDRAULIQUE

HP 30

T1
T2
B
A
T3

HP 15/22

T1
T2
B
A
T3
S
T
M
VB
3
1
2
VMTA
G
SI

LÉGENDE	
A	Entrée de l'air comburant
B	Sortie évacuation des fumées
T1	Décharge soupape de sécurité 3 bar
T2	Refoulement / sortie chaudière
T3	Retour / entrée chaudière
M	Manomètre
T	Thermomètre
G	Groupe de remplissage
S	Évacuation soupape de sécurité
SI	Décharge de l'installation
VB	Soupape d'équilibrage
VMTA	Vanne mélangeuse thermostatique 55°C



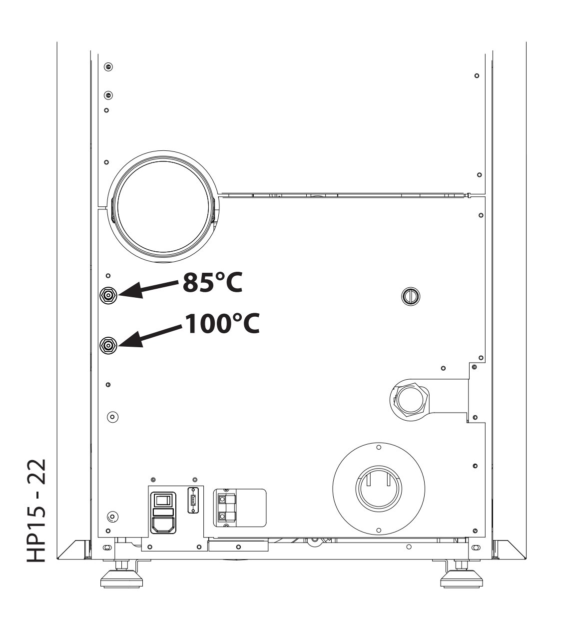
IL EST RECOMMANDÉ DE CONSULTER LA MANUEL GABARITS PRÉSENT SUR LE SITE POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS À PROPOS DES RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES, DE L'ASPIRATION DE L'AIR / L'ÉVACUATION DES FUMÉES ET DES DIMENSIONS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT CONCERNÉ.

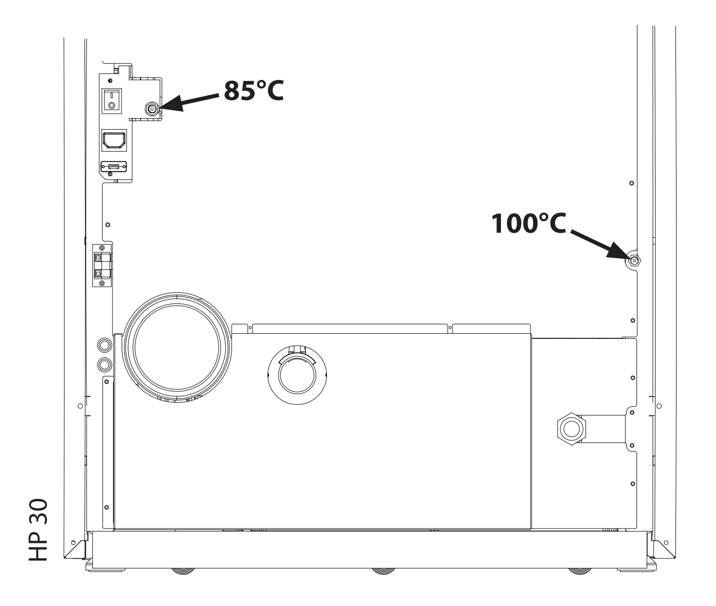
POSITIONNEMENT DU POÊLE

Pour un fonctionnement correcte du produit, il est recommandé de le positionner à l'aide d'un niveau, de manière à ce qu'il soit parfaitement horizontal.

RÉARMEMENTS

Les figures ci-dessous montrent les positions des réarmements du réservoir (85°C) et H2O (100°C). Il est conseillé de contacter le technicien agréé en cas de déclenchement d'un des réarmements, pour en vérifier la cause.



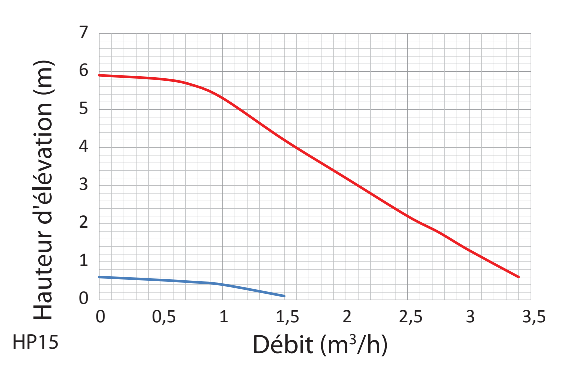


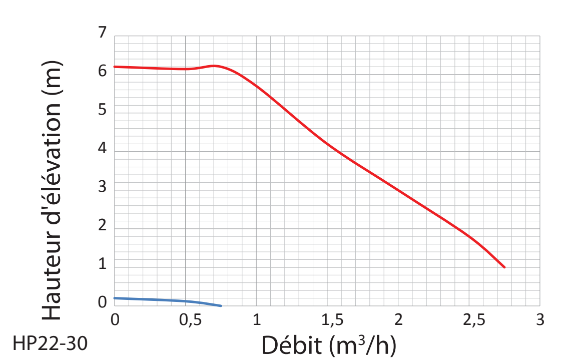
CARACTÉRISTIQUES

	HP15	HP22	HP30
Contenu d'eau échangeur (l) du thermoproduit	32	32	66
Volume vase d'expansion intégré sur le thermoproduit (l)	8*	8*	12*
Soupape de sécurité 3 bars intégrée sur le thermoproduit	✓	✓	✓
Pressostat de minimum et de maximum intégré sur le thermoproduit	✓	✓	✓
Circulateur intégré sur le thermoproduit	✓	✓	✓
Hauteur d'élévation max. circulateur (m)	6	6	6

*** PRÉVOIR UN ÉVENTUEL VASE D'EXPANSION SUPPLÉMENTAIRE SELON LE CONTENU D'EAU DE L'INSTALLATION**

Le graphique figurant ci-contre illustre le comportement du circulateur utilisé sur nos thermoproduits aux vitesses configurables.





DISPOSITIFS

(sur les modèles prévus)

Microrupteur porte : Avec la porte ouverte, le fonctionnement du système de nettoyage du brasier est bloqué
Pressostat électronique : en cas de dépression inadaptée, il met la machine en alarme.
Fusible F 2.5 A 250 V (poêles) : il protège la machine contre les écarts de courant violents
Bulbe mécanique réglé à 85°C à réarmement manuel : il agit en bloquant le chargement de combustible si la température (t°) du réservoir de pellet atteint la limite de 85°C. **Le réarmement doit être effectué par un personnel qualifié et/ou l'assistance technique du fabricant**
Sonde de contrôle de température du réservoir à pellet : en cas de surchauffe du réservoir, la machine module automatiquement pour revenir aux valeurs de température normales
Pressostat mécanique air : il bloque le pellet en cas de dépression insuffisante

NORMES DE RÉFÉRENCE

L'installation doit être conforme à :

- **UNI 10683 (2012) Générateurs de chaleur alimentés au bois ou avec d'autres combustibles solides :**

Les cheminées doivent être conformes à :

- UNI EN 13063-1 et UNI EN 13063-2, UNI EN 1457, UNI EN 1806 en cas de cheminées non métalliques :
- EN 13384 méthode de calcul des caractéristiques thermo-aérauliques des cheminées.
- UNI EN 1443 (2005) cheminées : conditions générales.
- UNI EN 1457 (2012) cheminées : conduits internes en terre cuite et céramique.
- UNI/TS 11278 cheminées (2008) Cheminées/ Conduits de fumée/ Conduits/ Tuyaux d'évacuation métalliques.
- UNI 7129 point 4.3.3 dispositions, règles locales et prescriptions des Sapeurs Pompiers.

RÈGLEMENTATIONS NATIONALES, RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES

Il faut respecter toutes les lois et règlementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où a été installé l'appareil.

TERMES ET DÉFINITIONS

Aération : Renouvellement de l'air nécessaire pour éliminer les produits de la combustion et pour éviter les mélanges ayant une teneur dangereuse en gaz non brûlés.

Appareil à foyer fermé : Appareil prévu pour le fonctionnement avec chambre de combustion fermée.

Appareil à tirage forcé : Appareil équipé de ventilation dans le circuit de fumées et de combustion, avec refoulement des fumées avec une pression positive par rapport au milieu.

Cheminée : Structure consistant en une ou plusieurs parois contenant une ou plusieurs voies d'échappement.
Cet élément, dont la structure est surtout verticale, a pour but d'expulser, à une hauteur convenable par rapport au sol, les produits de la combustion.

Conduit de cheminée : Composant ou composants qui raccordent la sortie du générateur de chaleur à la cheminée.

Pot de cheminée : Dispositif placé à l'embouchure de la cheminée, permettant la dispersion des produits de la combustion, même en présence de conditions atmosphériques défavorables.

Condensation : Produits liquides qui se forment lorsque la température des fumées est inférieure ou égale au point de rosée de l'eau.

Conduit pour tuyauterie : Conduit composé d'un ou plusieurs élément(s) dont la structure est surtout verticale, adapté(s) de façon spécifique pour recueillir et expulser les fumées, et pour résister dans le temps contre les composants et les éventuelles condensations des fumées.
Il est adapté pour être inséré dans une cheminée, un compartiment technique déjà présent ou neuf, même dans les nouveaux bâtiments.

Installation étanche : Installation d'un appareil à fonctionnement étanche, de façon à ce que tout l'air nécessaire à la combustion soit prélevé de l'extérieur.

Maintenance : Ensemble des interventions nécessaires à garantir dans le temps la sécurité et le fonctionnement, et à conserver l'efficacité de l'installation selon les paramètres prescrits.

Système cheminée : Cheminée installée en utilisant une combinaison de composants compatibles, fabriqués ou spécifiés par un seul fabricant dont la responsabilité du produit concerne toute la cheminée.

Système d'évacuation des fumées : Installation pour l'évacuation des fumées indépendante de l'appareil, constituée d'un canal de fumée, d'une cheminée, d'une montée et d'un éventuel pot de cheminée.

Zone de rayonnement : Zone immédiatement adjacente au foyer, où se diffuse la chaleur rayonnante provoquée par la combustion.

Zone de reflux : Zone de l'extrados du toit où ont lieu des surpressions ou dépressions pouvant influencer la bonne évacuation des produits de la combustion.

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT DES OPÉRATIONS

L'exécution dans les règles de l'art et le fonctionnement correct de l'installation comprennent une série d'opérations :

1. Activités préalables :

- Vérification de l'adaptation de la puissance du générateur de chaleur en fonction des caractéristiques de l'installation;
- vérification de l'adaptation de la pièce d'installation,
- vérification de l'adaptation du système d'évacuation des fumées,
- vérification de l'adaptation des prises d'air extérieur ;

2. Installation :

- réalisation de la ventilation et raccordement aux prises d'air extérieur,
- réalisation et raccordement au système d'évacuation des fumées,
- montage et pose,
- éventuels branchements électriques et hydrauliques,
- pose de l'isolation,
- essai d'allumage et de fonctionnement,
- pose de finitions et revêtements ;

3. Remise de la documentation complémentaire ;

4. Contrôle et maintenance.

D'autres mesures peuvent être demandées selon les besoins spécifiques des Autorités compétentes.

ACTIVITÉS PRÉALABLES

GÉNÉRALITÉS

Avant de procéder à toute opération de montage ou pose, il faut effectuer la vérification de compatibilité de l'installation, des éventuelles limites disposées par des règlementations administratives locales, des prescriptions particulières ou conventionnelles, dérivant d'un règlement de copropriété, domestique ou de lois ou actes administratifs.

Il faut notamment vérifier l'adaptation :

- des pièces d'installation ; la présence, dans les pièces d'installation et dans les pièces adjacentes et communicantes, d'appareils déjà installés, même alimentés avec des combustibles différents, en faisant particulièrement attention aux installations non admises.

- du système d'évacuation des fumées
- des prises d'air externes

ADAPTATION DU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

L'installation doit être précédée d'une vérification de compatibilité entre l'appareil et le système d'évacuation des fumées, en vérifiant les éléments suivants :

- existence de la documentation de l'installation ;
- existence et contenu de la plaquette de la cheminée ;
- adaptation de la section interne de la cheminée ;
- absence d'obstructions le long de toute la cheminée ;
- hauteur et développement surtout vertical de la cheminée ;
- existence et adaptation du pot de cheminée ;
- distance de la paroi externe de la cheminée et du canal de fumée par rapport aux matériaux
- combustibles ;
- type et matériau de la cheminée ;
- absence d'autres raccordements à la cheminée.

INSTALLATION

L'installation dans les pièces avec danger d'incendie est interdite. Il est également interdit d'effectuer l'installation à l'intérieur de pièces à usage d'habitation (sauf pour les appareils à fonctionnement étanche) :

- dans lesquelles se trouvent des appareils à combustible liquide à fonctionnement continu ou discontinu, qui prélèvent l'air comburant dans la pièce où ils sont installés, ou bien
- dans lesquelles se trouvent des appareils à gaz de type B destiné au chauffage des pièces, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire, et dans les pièces adjacentes et communicantes, ou bien
- dans lesquelles la dépression mesurée entre milieu extérieur et milieu intérieur serait supérieure à 4 Pa

Installations dans les salles de bain, chambres à coucher et studios

Dans les salles de bain, les chambres à coucher et les studios, seule l'installation étanche est permise, ou bien l'installation d'appareil à foyer fermé, avec prélèvement canalisé de l'air comburant par l'extérieur.

Conditions de la pièce d'installation

Les plans d'appui et/ou les points de soutien doivent avoir une capacité portante pouvant supporter le poids global de l'appareil, des accessoires et des revêtements de l'appareil.
Les murs adjacents latéraux et arrière, ainsi que le plan d'appui au sol, doivent être réalisés en matériau non combustible. L'installation à proximité de matériaux combustibles ou sensibles à la chaleur est admise uniquement si une distance de sécurité appropriée est interposée, qui pour les poêles à pellet est égale à :

RÉFÉRENCES	OBJETS INFLAMMABLES	OBJETS NON INFLAMMABLES
A	200 mm	100 mm
B	1500 mm	750 mm
C	200 mm	100 mm

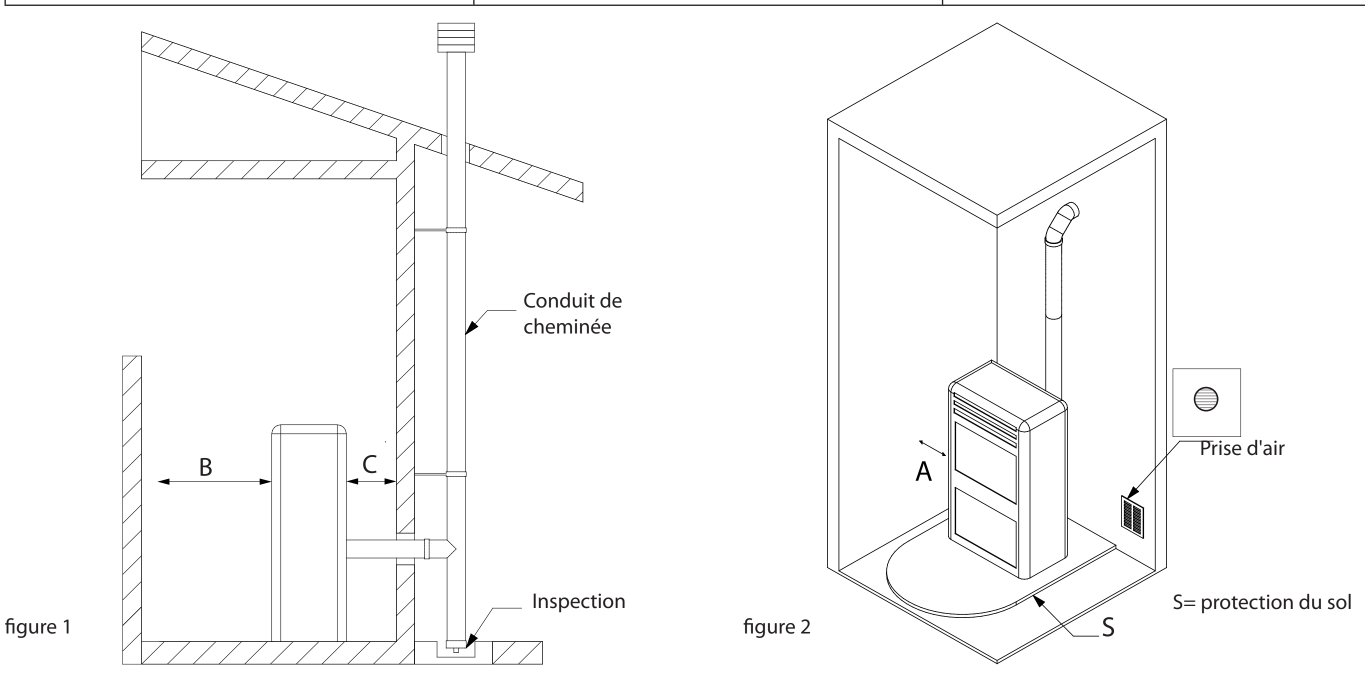


figure 1
figure 2

Dans tous les cas, la température des matériaux combustibles adjacents ne doit pas atteindre une température supérieure ou égale à la température ambiante augmentée de 65 °C.
Le volume minimum de la pièce où l'appareil est installé doit être supérieur à 15 m^3.

INSTALLATION DES INSERTS

Lors de l'installation des inserts l'accès aux parties internes de l'appareil doit être interdit ainsi qu'aux parties sous tension lors de l'extraction.

Les câblages éventuels, comme par exemple le câble d'alimentation ou les sondes ambiantes, doivent être positionnés de manière à ne pas être endommagés pendant le mouvement de l'insert ou être en contact avec les parties chaudes.

VENTILATION ET AÉRATION DES PIÈCES D'INSTALLATION

La ventilation est suffisante quand la pièce est équipée de prises d'air selon le tableau :
Prise d'air
Voir figure 2

Catégories d'appareils	Norme de référence	Pourcentage de la section nette d'ouverture par rapport à la section de sortie des fumées de l'appareil	Valeur minimale nette d'ouverture du conduit de ventilation
Poêles à pellet	UNI EN 14785	-	80 cm²
Chaudières	UNI EN 303-5	50%	100 cm²

Dans tous les cas, la ventilation est suffisante quand la différence de pression entre milieu extérieur et milieu intérieur est inférieure ou égale à 4 Pa.
En présence d'appareils à gaz de type B à fonctionnement intermittent, non destinés au chauffage, il faut effectuer une ouverture d'aération et/ou ventilation. Les prises d'air doivent répondre aux exigences suivantes :

- être protégées par des grilles, grillages métalliques, etc., sans en réduire la section utile nette ;
- être réalisées de façon à rendre possibles les opérations de maintenance ;
- être placées de façon à ne pas pouvoir être bouchées ;

L'afflux de l'air propre et non pollué peut être obtenu aussi d'une pièce adjacente à celle de l'installation (aération et ventilation indirecte), pourvu que le flux puisse advenir librement à travers des ouvertures permanentes communicantes avec l'extérieur.
La pièce adjacente ne peut pas être utilisée comme garage, stock de matériau combustible ou autres activités comportant un danger d'incendie, salle de bain, chambre à coucher ou pièce commune de l'immeuble.

SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le générateur de chaleur travaille en dépression et est équipé de ventilateur en sortie pour l'extraction des fumées .Chaque appareil doit être raccordé à un système d'évacuation des fumées adéquat, et garantir une dispersion adéquate dans l'atmosphère des produits de la combustion. L'évacuation des produits de la combustion doit avoir lieu par le toit. L'évacuation directe par le mur vers des espaces fermés, même à ciel ouvert, est interdite.
Il n'est notamment pas permis d'utiliser des tuyaux métalliques souples extensibles.
La cheminée doit recevoir l'évacuation uniquement du canal de fumée raccordé à l'appareil. Les éléments suivants ne sont donc pas admis : conduits de cheminée collectifs ; passage, dans la cheminée ou dans le canal de fumée, des évacuations de hottes au-dessus des appareils de cuisson en tout genre ; évacuations provenant d'autres générateurs.
Le canal de fumée et la cheminée doivent être raccordés avec une solution de continuité, de façon à éviter que la cheminée ne s'appuie sur l'appareil.
Il est interdit de faire passer à l'intérieur des systèmes d'évacuation des fumées, même surdimensionnés, d'autres canaux d'adduction d'air et des tuyaux d'installations industrielles.

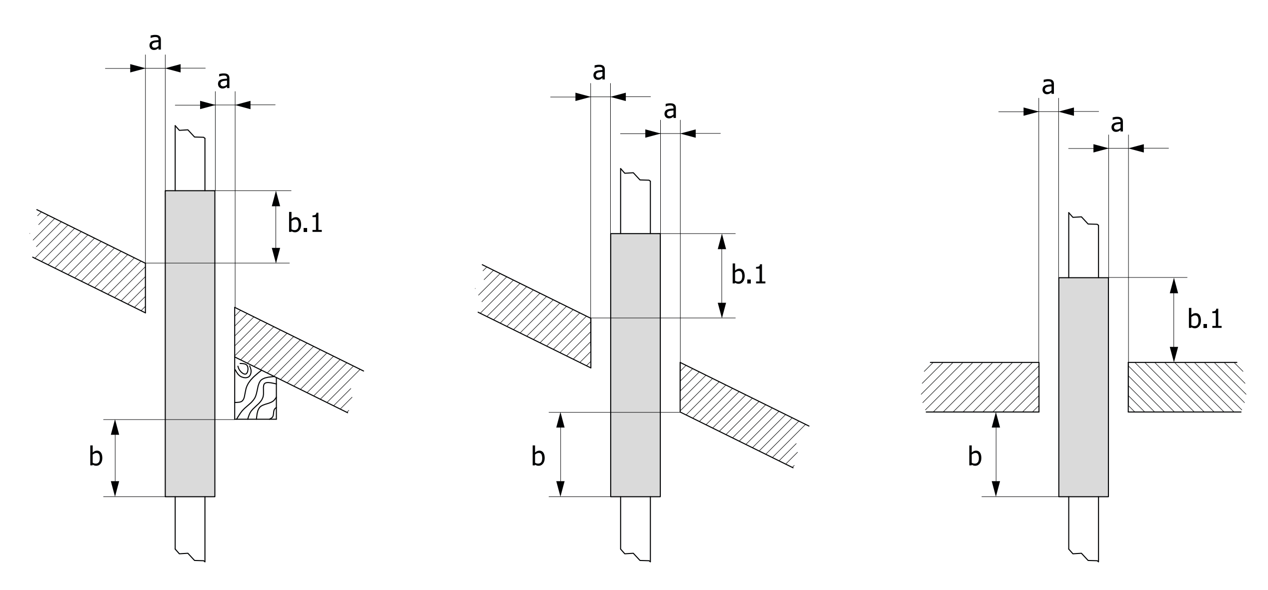
Les composants du système d'évacuation des fumées doivent être choisis selon la typologie
d'appareil à installer, selon :

- en cas de cheminées métalliques : UNI/ TS 11278, en faisant particulièrement attention aux indications de la désignation ;
- en cas de cheminées, non métalliques : UNI EN 13063-1 et UNI EN 13063-2, UNI EN 1457, UNI EN 1806 ; en tenant compte notamment de :
- classe de température ;
- classe de pression (étanchéité aux fumées) au moins égale à l'étanchéité nécessaire pour l'appareil ;
- résistance à l'humidité (étanchéité à la condensation) ;
- classe ou niveau de corrosion et caractéristiques du matériau constituant la paroi interne en contact avec les fumées.
- classe de résistance au feu provenant de la suie ;
- distance maximale par rapport aux matériaux combustibles
- Au cas où le générateur aurait une température des fumées inférieure à 160°C + température ambiante à cause du rendement élevé (consulter les données techniques) il devra être absolument résistant à l'humidité.

L'installateur du système d'évacuation des fumées, une fois qu'il a terminé l'installation et effectué les contrôles et vérifications, doit fixer de façon visible, près de la cheminée, la plaquette de la cheminée fournie par le fabricant avec le produit. Elle doit être complétée par les informations suivantes :

- diamètre nominal ;
- distance par rapport aux matériaux combustibles, indiquée en millimètres, suivie du symbole de la flèche et de la flamme ;
- données de l'installateur et date d'installation.

À chaque fois qu'il faut traverser des matériaux combustibles, il faut respecter les indications suivantes :



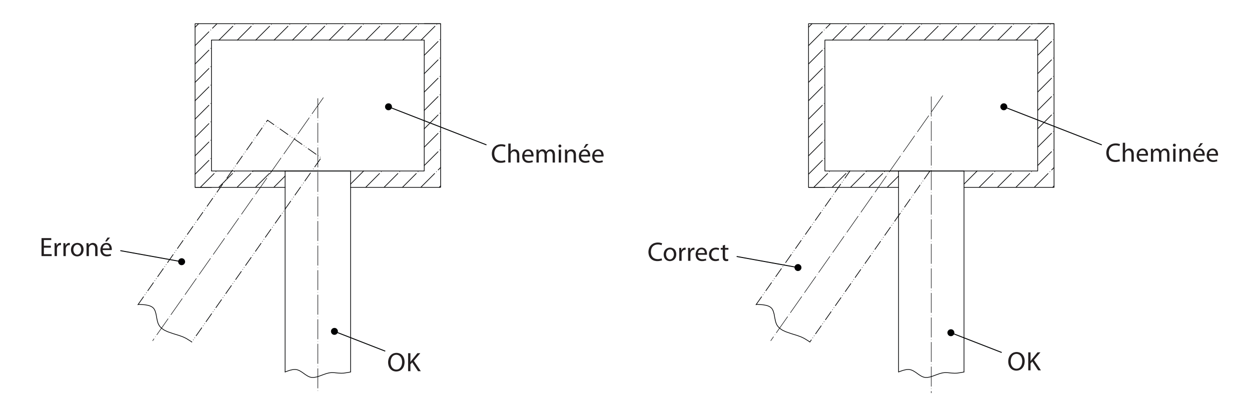
SYMBOLE	DESCRIPTION	COTE[MM]
b	Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles à partir de l'intrados du plancher/sol/paroi	500
b.1	Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles à partir de l'intrados du plancher/sol	500
a	Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles définie par le fabricant	G(xxx)
La couleur blanche définit les conduits à une paroi. La couleur grise définit les systèmes cheminée en double paroi étanche.		
Il est possible d'éliminer la cote A uniquement en cas d'utilisation d'un écran opportun (par exemple : rosace) de protection contre la chaleur pour l'intrados du plancher/sol		

CANAUX DE FUMÉE

Conditions générales

Les canaux de fumée doivent être installés dans le respect des prescriptions générales suivantes :

- être prévu avec au moins une prise étanche pour l'éventuel échantillonnage des fumées ;
- être étanches s'ils passent à l'intérieur des pièces à ne pas chauffer ou externes au bâtiment ;
- ils ne doivent pas traverser de pièces dans lesquelles l'installation d'appareils à combustion est interdite, ni de pièces compartimentées au feu ou comportant un danger d'incendie, ni de pièces et/ou espaces impossibles à inspecter ;
- être installés de façon à permettre les dilatations thermiques normales ;
- être fixés à l'embouchure de la cheminée sans dépasser à l'intérieur ;
- l'utilisation de tuyaux métalliques souples n'est pas admis pour le raccordement de l'appareil à la cheminée ;

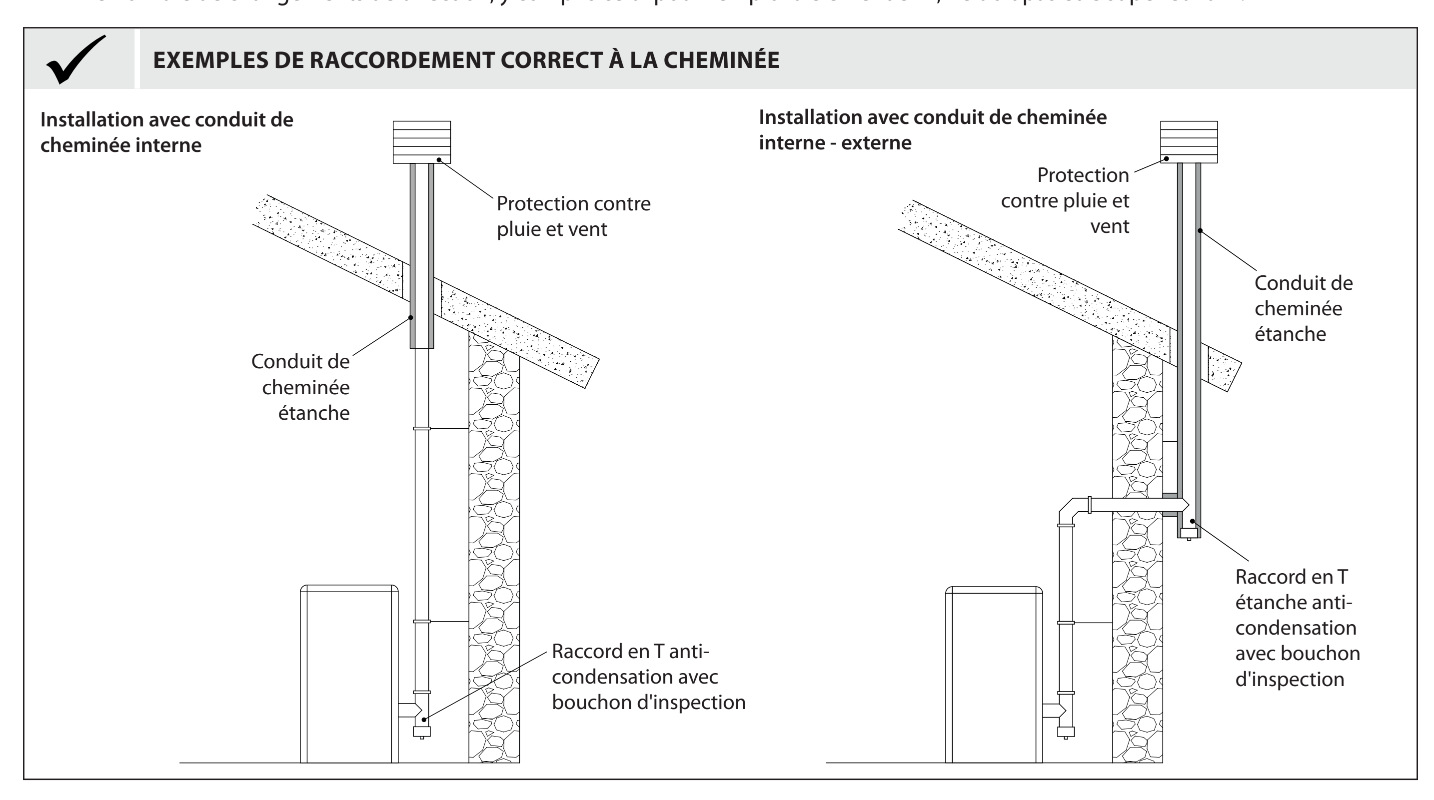


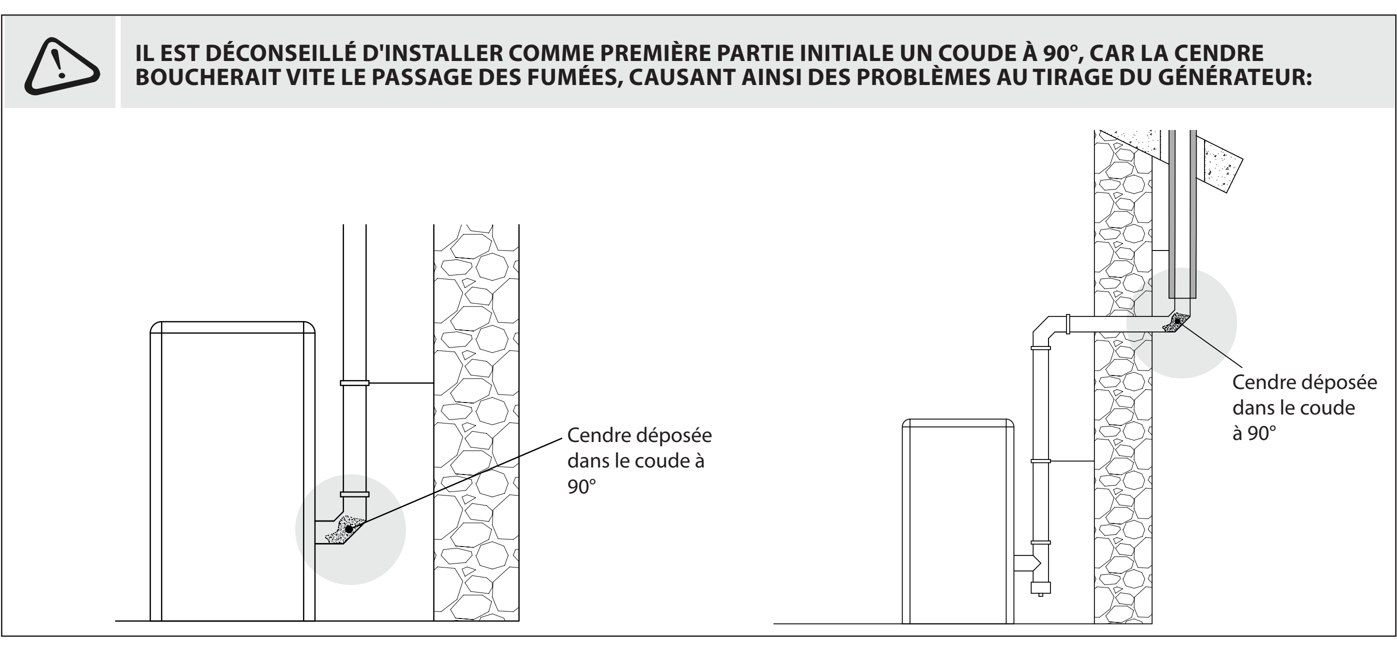
- les tronçons en contre-pente ne sont pas admis ;
- les canaux de fumée doivent avoir, sur toute leur longueur, un diamètre non inférieur à celui du raccord du conduit d'évacuation de l'appareil ; d'éventuels changements de section ne sont admis qu'au niveau de l'embouchure de la cheminée ;
- être installés de façon à limiter la formation de condensation et en éviter la sortie par les jonctions ;
- ils doivent être placés à une distance par rapport aux matériaux combustibles non inférieure à celle indiquée dans la désignation du produit ;
- le canal de fumée/conduit doit permettre la récupération de la suie, et doit pouvoir être ramoné et inspecté après le démontage ou à travers des ouvertures d'inspection, quand il n'est pas accessible par l'intérieur de l'appareil.

PRESCRIPTIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES APPAREILS ÉQUIPÉS D'ÉLECTRO-VENTILATEURS POUR L'EXPULSION DES FUMÉES

Pour les appareils générateurs de chaleur munis d'électro-ventilateur pour l'expulsion des fumées, on devra respecter les conditions suivantes :

- Les sections horizontales devront avoir une pente minimum de 3% vers le haut
- La longueur de la section horizontale doit être minimale et de toute façon non supérieure à 3 mètres
- Le nombre de changements de direction, y compris celui pour l'emploi d'élément en T, ne doit pas être supérieur à 4 .





EXEMPLES DE RACCORDEMENT CORRECT À LA CHEMINÉE

Protection contre pluie et vent
Tôle en acier étanche
Raccord en T avec bouchon d'inspection
Protection contre pluie et vent
Max 3 mt
3 - 5%
Raccord en T avec bouchon d'inspection
Raccord en T étanche avec bouchon d'inspection

Il est obligatoire d'utiliser des tuyauteries étanches.

CHEMINÉE

Les cheminées pour l'évacuation dans l'atmosphère des produits de la combustion doivent, en plus des conditions générales :

- fonctionner en pression négative (le fonctionnement en pression positive n'est pas admis) ;
- avoir une section interne de forme circulaire de préférence ; les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir des angles arrondis avec rayon non inférieur à 20 mm (des sections équivalentes du point de vue hydraulique peuvent être utilisées si le rapport entre le côté le plus petit et le côté le plus grand du rectangle qui circonscrit la section n'est pas supérieur à 1, 5) ;
- être utilisées exclusivement pour l'évacuation des fumées ;
- avoir une structure surtout verticale, et être privées de tout étranglement sur toute leur longueur ;
- avoir pas plus de deux changements de direction, avec un angle d'inclinaison non supérieur à 45° ;
- être équipées, en cas de fonctionnement humide, d'un dispositif pour le drainage des reflux (condensation, eau de pluie) ;

Système tubé

Un système tubé peut être réalisé avec un ou plusieurs conduit(s) pour tuyauterie fonctionnant uniquement avec pression négative par rapport au milieu.

Le tuyau flexible conforme à la norme UNI EN 1856-2, ayant des caractéristiques T400-G, répond aux exigences.

POTS DE CHEMINÉE

Les pots de cheminée doivent répondre aux exigences suivantes :

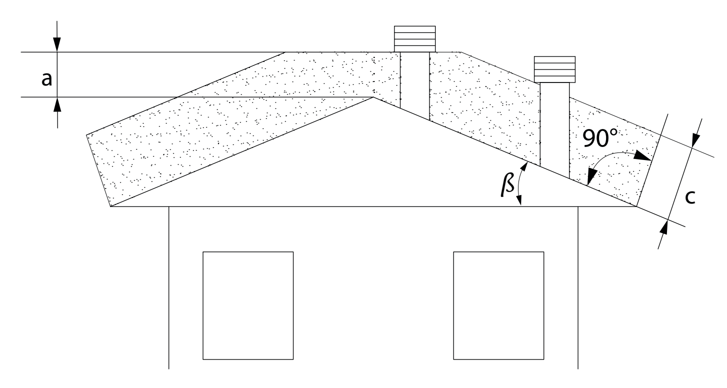
- avoir une section utile de sortie non inférieure au double de celle de la cheminée/système tubé sur lequel il est inséré ;
- être conformés de façon à empêcher la pénétration dans la cheminée/système tubé de la pluie et de la neige ;
- être construits de façon à garantir l'évacuation des produits de la combustion, même en cas de vents provenant de n'importe quelle direction et avec n'importe quelle inclinaison ;
- ils doivent être privés de moyens auxiliaires mécaniques d'aspiration.

COTE D'EMBOUCHURE DES PRODUITS DE LA COMBUSTION

La cote d'embouchure est déterminée en mesurant la hauteur minimale se trouvant entre le manteau de couverture et le point inférieur de la section de sortie des fumées dans l'atmosphère. Cette cote doit être en-dehors de la zone de reflux et à une distance adaptée par rapport aux obstacles empêchant ou rendant difficile l'évacuation des produits de la combustion ou par rapport aux ouvertures ou zones accessibles.

Zone de reflux
La cote d'embouchure doit se trouver en-dehors de la zone de reflux, calculée selon les indications ci-dessous.
À proximité de la ligne de faîte, on considère la plus petite des deux.

Zone de respect pour cote d'embouchure



Zone de respect pour la cote d'embouchure au-dessus du toit en pente (ß>10°)

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION	ZONE À RESPECTER (MM)
c	Distance mesurée à 90° par rapport à la surface du toit	1300
a	Hauteur au-dessus du faîte du toit	500

L'embouchure d'une cheminée/système tubé ne doit pas être à proximité d'obstacles pouvant créer des zones de turbulence et/ou faire obstacle à la bonne évacuation des produits de la combustion et des opérations de maintenance à effectuer sur le toit. Vérifier la présence d'autres pots de cheminée ou de fenêtres de toit et lucarnes.

CONDITIONS DES PRODUITS POUR LE SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

Classe de température

En cas d'appareil à pellets, les classes de température inférieures à T200 ne sont pas admises.

Classe de résistance au feu provenant de la suie

Pour un système d'évacuation des fumées asservi à des appareils alimentés, avec combustibles solides, la résistance au feu provenant de la suie est nécessaire. La désignation doit donc être indiquée par la lettre G suivie de la distance par rapport aux matériaux combustibles, exprimée en millimètres (XX) (selon la norme UNI EN 1443).

En cas d'appareils à pellets, les systèmes d'évacuation des fumées doivent être étanches. Si on utilise des éléments à double désignation (E et O, avec ou sans élastomère d'étanchéité), pour le raccordement de l'appareil à la cheminée, il faudra respecter la distance minimale XX, exprimée en millimètres, indiquée par la désignation G. En cas d'incendie provenant de la suie, il faut restaurer les conditions initiales (remplacement des joints et éléments endommagés et nettoyage de ceux qui restent).

Essais d'allumage

Le fonctionnement de l'appareil doit être vérifié par un essai d'allumage, c'est-à-dire :
- pour les appareils à alimentation mécanique, il faut terminer la phase d'allumage, en vérifier le bon fonctionnement au moins pour les 15 minutes suivantes, ainsi que l'extinction ;

Pour les appareils insérés dans une installation de chauffage à eau chaude (thermo-cheminées, thermo-chaudières), le test doit s'étendre également à tout le circuit hydraulique.

Revêtements et finitions

Les revêtements et les finitions doivent être appliqués seulement après avoir vérifié le bon fonctionnement de l'appareil selon les modalités indiquées

DOCUMENTATION TECHNIQUE DE L'INSTALLATION

Une fois l'installation terminée, l'installateur doit remettre au propriétaire ou à la personne qui le représente, aux termes de la loi en vigueur, la déclaration de conformité de l'installation, accompagnée de :

1) livret d'utilisation et de maintenance de l'appareil et des composants de l'installation (comme par exemple canaux de fumées, cheminée, etc.) ;
2) copie photostatique ou photographique de la plaquette de la cheminée ;
3) livret d'installation (si prévu).

L'installateur doit se faire donner un reçu de la documentation remise, et la conserver avec une copie de la documentation technique concernant l'installation effectuée.

Installation effectuée par différentes personnes

Si les phases de l'installation sont réalisées par différentes personnes, chacune d'entre elles doit documenter la partie de travail effectuée, au bénéfice du client et du préposé à la phase suivante.

CONTRÔLE ET MAINTENANCE

Régularité des opérations
La maintenance de l'installation de chauffage et de l'appareil doit être effectuée régulièrement, selon le tableau suivant :

TYPOLOGIE D'APPAREIL INSTALLÉ	<15kW	(15- 35) kW
Appareil à pellet	1 an	1 an
Appareils à eau (thermo-cheminées, thermo-chaudières, cuisinières-chaudières)	1 an	1 an
Chaudières	1 an	1 an
Système d'évacuation des fumées	4 t de combustible utilisé	4 t de combustible utilisé

Pour plus de détails, consulter le chapitre "nettoyage et maintenance".

Rapport de contrôle et maintenance

À la fin des opérations de contrôle et/ou maintenance, il faut rédiger un rapport à remettre au propriétaire - ou son représentant - confirmant par écrit la réception. Le rapport doit indiquer les situations rencontrées, les interventions effectuées, les éventuels composants remplacés ou installés et les éventuelles observations, recommandations et prescriptions.
Le rapport doit être conservé avec la documentation pertinente.

Dans le rapport de contrôle et maintenance, il faut mentionner :

- anomalies rencontrées et impossibles à éliminer, comportant des risques pour la sécurité de l'utilisateur ou des risques de grave dommage pour le produit ;
- composants manipulés.

En cas d'anomalies mentionnées ci-dessus, le propriétaire - ou son représentant - doit être averti par écrit, dans le rapport de maintenance, de ne pas utiliser l'installation jusqu'au rétablissement complet des conditions de sécurité.

Dans le rapport de contrôle et maintenance, il faut indiquer les données significatives du technicien ou de l'entreprise ayant effectué les opérations de contrôle et/ou maintenance, avec ses coordonnées, la date de l'intervention et la signature de l'opérateur.

PELLET ET CHARGEMENT

Les pellets sont réalisés en soumettant à une pression élevée la sciure, c'est-à-dire les copeaux de bois pure (sans peintures) produits par des scieries, menuiseries et d'autres activités liées au travail et à la transformation du bois.
Ce type de combustible est absolument écologique du moment qu'aucun collant n'est utilisé pour le maintenir compact. En effet, la compacité des pellets au fil du temps est garantie par une substance naturelle qui se trouve dans le bois: la lignite.
Outre à être un combustible écologique, étant donné que les copeaux de bois sont le plus possible exploités, le pellet présente également des avantages techniques.
Tandis que le bois présente un pouvoir calorifique de 4,4 kWh/kg. (avec le 15% d'humidité, donc environ après 18 mois de séchage), celui du pellet est de 5 kWh/kg.
La densité du pellet est 650 kg/m^3 et le contenu d'eau est égal au 8% de son poids. Pour cette raison il n'est pas nécessaire de sécher le pellet pour obtenir un rendement calorifique suffisamment adéquat.

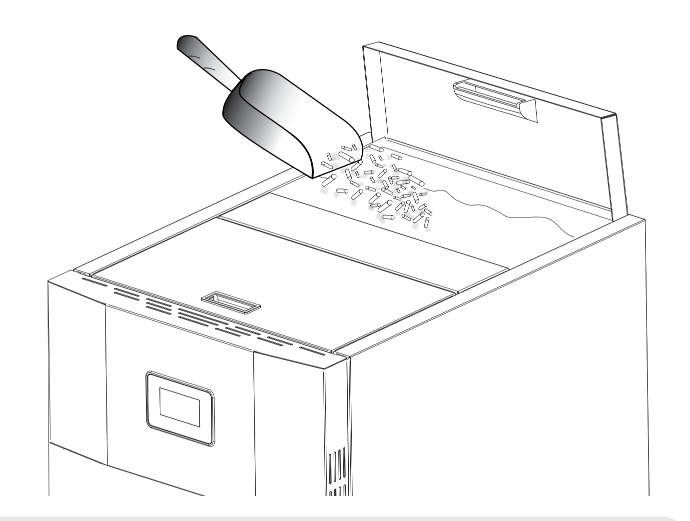
Le pellet utilisé devra être conforme aux caractéristiques décrites par les normes:

- **EN PLUS - UNI EN 14961 - 2 (UNI EN ISO 17225-2) classe A1 ou bien A2**

Le fabricant conseille pour ses produits de toujours utiliser le pellet de <u>6 mm de diamètre</u>.

STOCKAGE PELLET

Pour garantir une combustion sans problèmes il faut que le pellet soit conservé dans un lieu sec.
Ouvrir le couvercle du réservoir et charger le pellet au moyen d'une écope.





L'EMPLOI DE PELLETS DE MAUVAISE QUALITÉ OU DE TOUT AUTRE MATÉRIEL, ENDOMMAGE LES FONCTIONS DU GÉNÉRATEUR ET PEUT DÉTERMINER LA CESSATION DE LA GARANTIE ET DE LA RESPONSABILITÉ DU PRODUCTEUR JOINTE.

VÉRIFICATIONS ET PRÉCAUTIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE

ATTENTION !
POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU GENERATEUR LA PRESSION DU CIRCUIT HYDRAULIQUE DOIT ETRE COMPRISE ENTRE 0,6 ET 2,5 BAR.

Si la pression mesurée par le pressostat numérique est inférieure à 0,6 ou supérieure à 2,5 bar, la chaudière se met en état d’alarme. En portant la pression de l'eau à des valeurs standards, l'alarme peut être acquittée en appuyant sur la touche ⏻/1 pendant 3 secondes (L'alarme ne peut être acquittée que si le moteur des fumées est arrêté et que 15 minutes se sont écoulées après l'affichage de l'alarme)

LE MOTEUR DE CHARGEMENT DES PELLETS NE FONCTIONNE PAS :
Il est normal qu'il y ait de l'air dans le circuit à cause du remplissage de l’installation.
Au 1er cycle d'allumage, le mouvement de l'eau provoque le déplacement des bulles d'air et leur sortie par les évents automatiques de l’installation. Ceci peut provoquer une diminution de la pression et l'intervention du pressostat de basse pression, qui interrompt le fonctionnement du moteur de transport du pellet et par conséquent le fonctionnement du générateur de chaleur. Le circuit doit être purgé, même plusieurs fois pour éliminer l'air, et chargé si la pression est trop basse. Ce n'est pas une anomalie, mais un phénomène normal dû à son remplissage. Après le remplissage, le plombier doit toujours bien purger l'installation, en se servant des évents prévus à cet effet sur le circuit et en activant la fonction « Purge air » sur la machine. (Après le premier allumage et lorsque la machine a refroidi, lancer à nouveau la fonction « Purge air ». - voir le chapitre AUTRES FONCTIONS)

THERMOSTATS À BULBE - RÉARMEMENTS :
Contrôler en appuyant sur les réarmements (85 ° - 100 ° C) présents à l'arrière de l'appareil, avant de contacter un technicien (voir le chapitre RÉARMEMENTS).

ÉCRAN-TACTILE

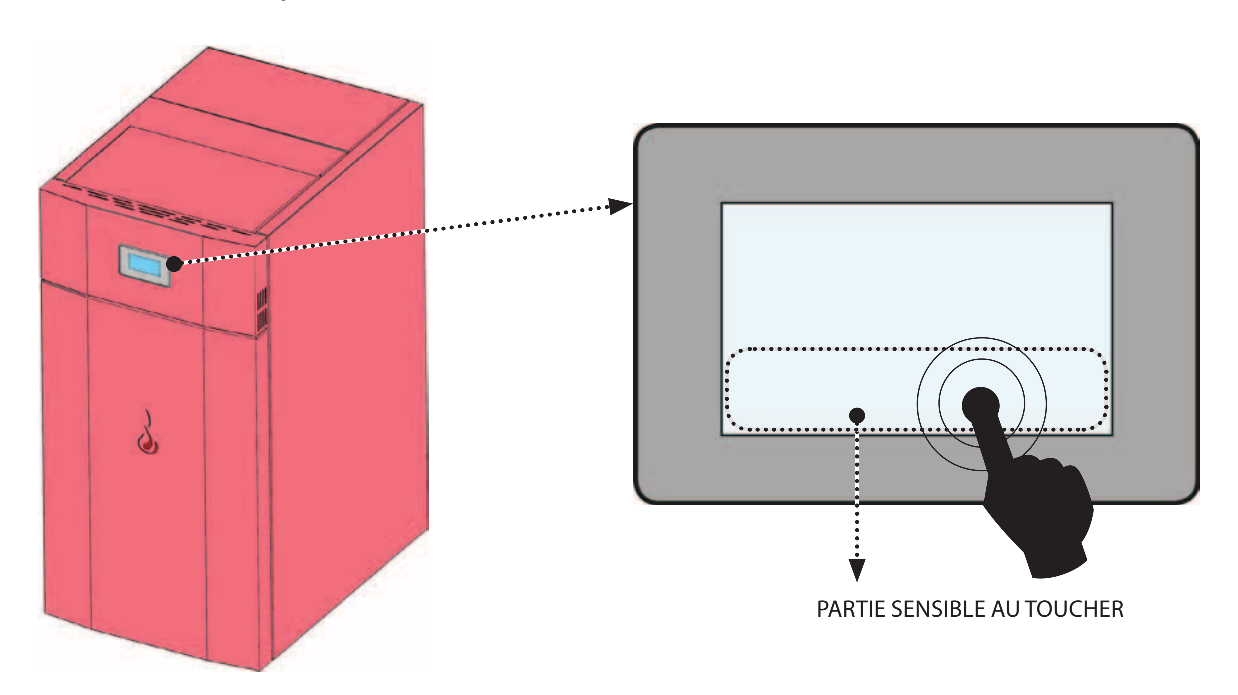
La chaudière est équipée d'un moderne écran-tactile qui permet le réglage de chaque fonction de l'appareil facilement et intuitivement par l'utilisateur.

Tous les réglages et les configurations représentés dans les pages-écrans peuvent être effectués directement à travers l'écran-tactile intégré.

Les actions sont activées en touchant les boutons (icônes) sur la surface de visualisation. La surface de l'écran-tactile réagit au toucher des doigts.

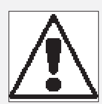
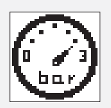
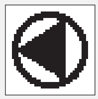
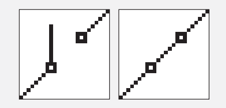
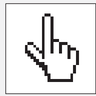
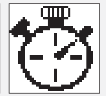
ATTENTION

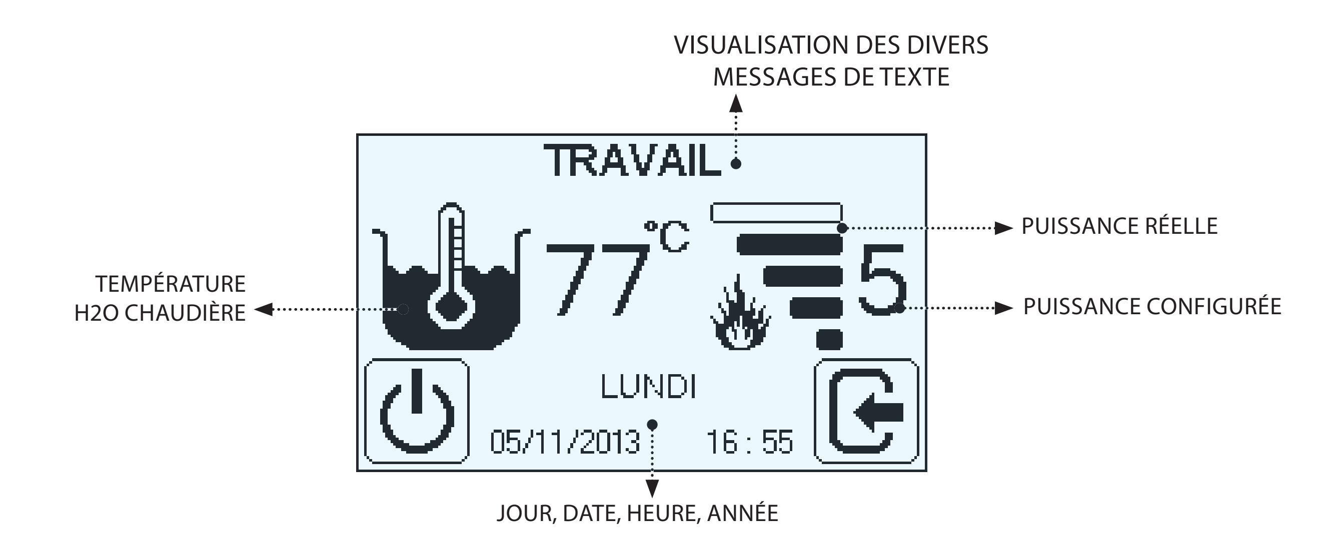
- Ne pas utiliser de péllicules protectrices, cela pourrait causer le dysfonctionnement de l'écran
- Ne pas mettre l'écran-tactile en contact direct ou indirect avec l'eau. L'écran-tactile pourrait ne pas fonctionner correctement en présence d'humidité où s'il est exposé à l'eau.
- Pour éviter d'endommager l'écran-tactile, il ne faut pas le toucher avec des objets pointus et il ne faut pas exercé une pression excessive avec les doigts.



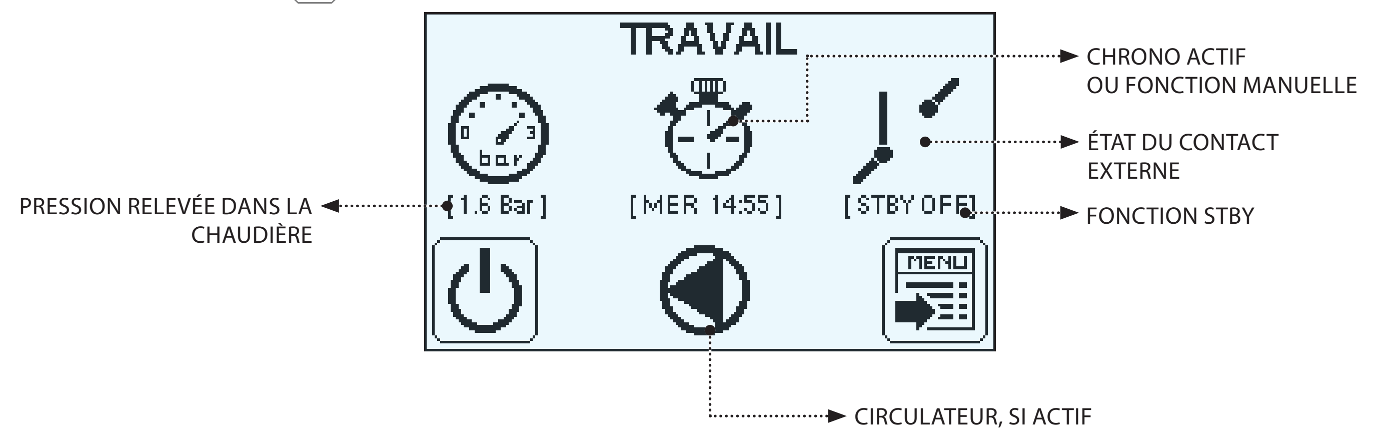
Le producteur dispose d'une carte supplémentaire en option qui permet à la chaudière les suivantes ultérieures fonctions dans la gestion de l'installation. Dans le tableau sous-jacent sont indiquées les différentes possibilités que l'option peut offrir.	
Gestion accumulation sanitaire	✓
Gestion Puffer	✓
3 zones chauffage	✓
Option eau sanitaire instantanée	✓
Gestion pompe puffer ou 4^ zone chauffage	✓
Gestion anti-légionelle pour l'accumulation sanitaire	✓
Gestion chrono accumulation sanitaire	✓
Gestion et contrôle de la sortie auxiliaire	✓

TABLEAU DE COMMANDES ET ICÔNES

ICÔNE	SIGNIFICATION
	• Indique la présence d'une anomalie/alarme. La machine se mettra en condition d'arrêt.
	• Indique la pression de l'installation relevée par la machine.
	• Indique le fonctionnement du circulateur: Éteinte = le circulateur est désactivé; Allumée = le circulateur est activé Clignotante = la sécurité est activée (température H2O > 85°C)
	• Indique le contact du thermostat externe supplémentaire Contact fermé: le contact du thermostat externe supplémentaire est fermé. Contact ouvert: le contact du thermostat externe supplémentaire est ouvert.
 	• Indique l'état de fonctionnement de la machine, fonctionnement manuel ou avec la programmation hebdomadaire. Icône main: la fonction programmation hebdomadaire est désactivée (gestion manuelle) Icône chrono: la fonction programmation hebdomadaire est activée



En appuyant brièvement [icône] apparaîssent des informations supplémentaires, exemple:

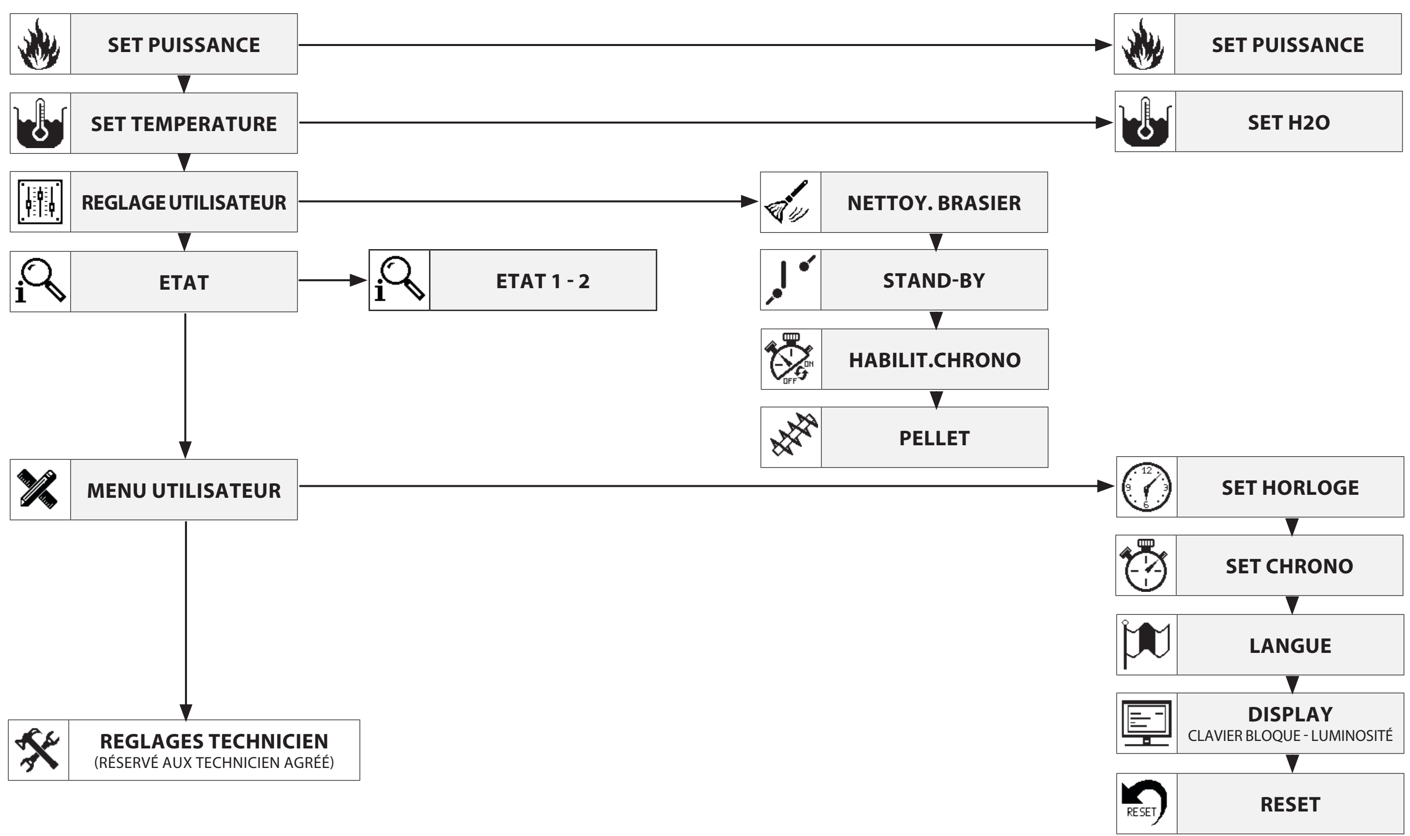


FONCTION DES TOUCHES

TOUCHE	FONCTION
(bouton marche/arrêt)	Maintenir enfoncée pendant plus de 2 secondes pour allumer ou éteindre la chaudière.
ESC	Maintenir enfoncée pendant plus de 2 secondes pour sortir du menu. En appuyant brièvement on peut revenir en arrière d'un pas.
(flèche d'accès)	Permet d'accéder aux infos supplémentaires.
MENU	Permet d'accéder au menu utilisateur.

TOUCHE	FONCTION
− +	Permet d'augmenter/sélectionner (+) ou de diminuer (-) une configuration (RÉGLAGE)
(flèches haut/bas)	Permet de défiler dans les menus à travers
ON OFF	Permet d'activer (ON) ou de désactiver (OFF)
ESC	Permet de reculer d'un pas si elle est enfoncée brièvement et de sortir jusqu'à la page-écran principale si elle est enfoncée plus longtemps.

STRUCTURE MENU



INSTRUCTIONS DE BASE

Durant les premiers allumages du générateur, il faut faire attention aux conseils suivants:

- Il est possible que des petites odeurs se produisent suite au séchage des vernis et des silicones utilisés. Éviter une permanence prolongée dans le milieu.
- Ne pas toucher les surfaces car elles pourraient être encore instables.
- Bien aérer le local plusieurs fois.
- Le durcissement des surfaces s'achève après quelques processus de chauffage.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets.

Avant d'allumer le générateur, il faut vérifier les points suivants:

- Le circuit hydraulique doit être terminé, respecter les indications des réglementations et du manuel.
- Le réservoir doit être plein de pellets
- La chambre de combustion doit être propre
- Le brasier doit être complètement libre et propre
- Vérifier la fermeture hermétique de la porte du foyer et du tiroir des cendres
- Vérifier que le câble d'alimentation soit correctement branché
- L'interrupteur bipolaire sur la partie arrière droite doit être mis sur la position 1.

CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE

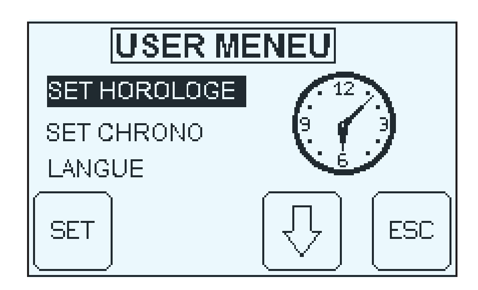
Après avoir branché le câble d'alimentation dans la partie arrière du générateur, mettre l'interrupteur, toujours placé à l'arrière, dans la position (I).
L'interrupteur placé à l'arrière du générateur sert à donner la tension à la carte du générateur.
Le générateur reste éteint et le panneau affiche une première page-écran avec la mention OFF.

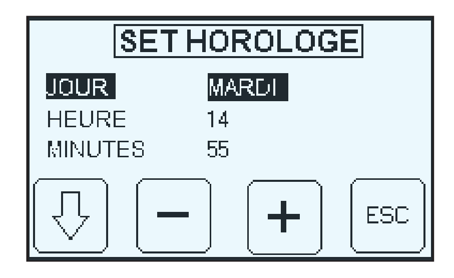
FRÉQUENCE DE RÉSEAU 50/60 HZ

Si le générateur est installé dans un pays ayant une fréquence de 60 Hz, il affichera le message «fréquence de réseau erronée».
Changer si la fréquence est à 60Hz.

SET HORLOGE

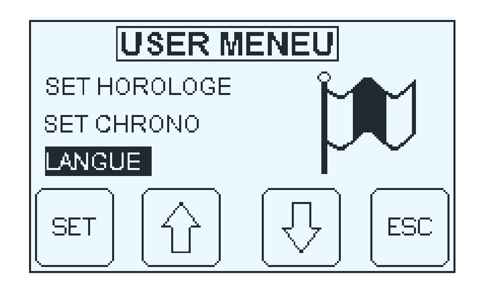
Le réglage horloge permet de régler l'heure et la date





SET LANGUE

Permet de configurer une des langues disponibles: Italien - Anglais - Français - Allemand - Espagnol.





N'UTILISER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE POUR L'ALLUMAGE!
PENDANT LA PHASE DE REMPLISSAGE, NE PAS PLACER LE SAC DE PELLET CONTRE LE GÉNÉRATEUR BOUILLANT!
EN CAS D'ALLUMAGES MANQUÉS RÉPÉTÉS, CONTACTER UN TECHNICIEN AUTORISÉ.

FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE

ALLUMAGE

Après avoir contrôlé les "instructions de base" énumérées precédemment, appuyer sur la ⏻ pendant plus de deux secondes pour allumer le générateur.

Pour la phase d'allumage, sont à disposition 15 minutes, après l'allumage et lorsque la température de contrôle a été atteinte, le générateur interrompt la phase d'allumage et passe en DEMARRAGE.

DEMARRAGE

Durant la phase de démarrage, le générateur stabilise la combustion, en augmentant progressivement la combustion, pour ensuite passer en TRAVAIL.

TRAVAIL

Durant la phase de fonctionnement, le générateur se mettra dans le réglage puissance configuré, voir élément suivant.

RÉGLAGE SET PUISSANCE

Configurer la puissance de fonctionnement de 1 à 5.

Puissance 1 = niveau minimum - Puissance 5 = niveau maximum.

RÉGLAGE SET TEMPERATURE H2O

Configurer la température de la chaudière à 65 - 80°C.

FONCTIONNEMENT DU CIRCULATEUR

Le circulateur active la circulation de l'eau lorsque la t° de l'eau dans le générateur atteint environ 60°C. Puisque le circulateur est toujours en fonctionnement au-dessus de 60°, nous conseillons une zone de chauffage toujours ouverte pour rendre plus homogène le fonctionnement du produit et éviter les blocages dus à une température excessive, normalement cette zone est définie « zone de sécurité ».

NETTOYAGE BRACERO

Le générateur effectue un nettoyage du brasier à des intervalles préétablis, en mettant la machine en condition d'arrêt.

Une fois terminée la phase de nettoyage, le générateur se rallumera automatiquement et continuera son travail en se mettant de nouveau à la puissance sélectionnée.

MODULATION et H-OFF

Au fur et à mesure que la température de l'eau s'approche du réglage configuré, la chaudière commence à moduler en se mettant automatiquement à la puissance minimum.

Si la température augmente en dépassant le réglage configuré, elle se mettre automatiquement en condition d'arrêt, signalant **H-OFF,** pour se rallumer toujours automatiquement dès que la température descend en-dessous le réglage configuré.

ARRÊT

Appuyer sur la touche 1 pendant trois secondes.

Après avoir effectué cette opération, l'appareil entre automatiquement en phase d'arrêt et bloque l'alimentation des pellets.

Le moteur d'aspiration des fumées restera allumé tant que la température du générateur ne sera descendue en-dessous des paramètres d'usine.

RALLUMAGE

Le rallumage aussi bien automatique que manuel du générateur est possible, uniquement lorsque les conditions du cycle de refroidissement et le timer pré-configuré ont été respectées.

STBY - THERMOSTAT AMBIANT SUPPLÉMENTAIRE

N.B.: L'installation doit être effectuée par un technicien autorisé

Il subsiste la possibilité de thermostater un local à proximité de la chambre où a été positionné le générateur il suffit de brancher un thermostat ambiant en suivant la procédure décrite au point successif (il est conseillé de positionner le thermostat ambiant mécanique en option à une hauteur du sol d'environ 1,50 m). Le fonctionnement du générateur avec le thermostat externe connecté à la borne STBY peut être différent en fonction de l'activation ou désactivation de la fonction STBY.
La borne STBY est pontée en usine et par conséquent elle est toujours avec le contact fermé (sur demande).

FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT AMBIANT SUPPLÉMENTAIRE AVEC STBY ACTIVÉ [STBY ON]

Lorsque le contact ou le thermostat externe sera accompli (contact ouvert/température atteinte), le générateur se mettra en condition d'arrêt. Dès que le contact ou le thermostat externe passera à l'état «inaccompli» (contact fermé/température à atteindre), il se rallumera.

Nota bene: le fonctionnement du générateur dépend dans tous les cas de la température de l'eau à l'intérieur du thermoproduit et des relatives contraintes d'usine configurées. Si le générateur est en mode H OFF (température de l'eau atteinte), l'éventuelle demande du contact ou du thermostat supplémentaire sera ignorée.

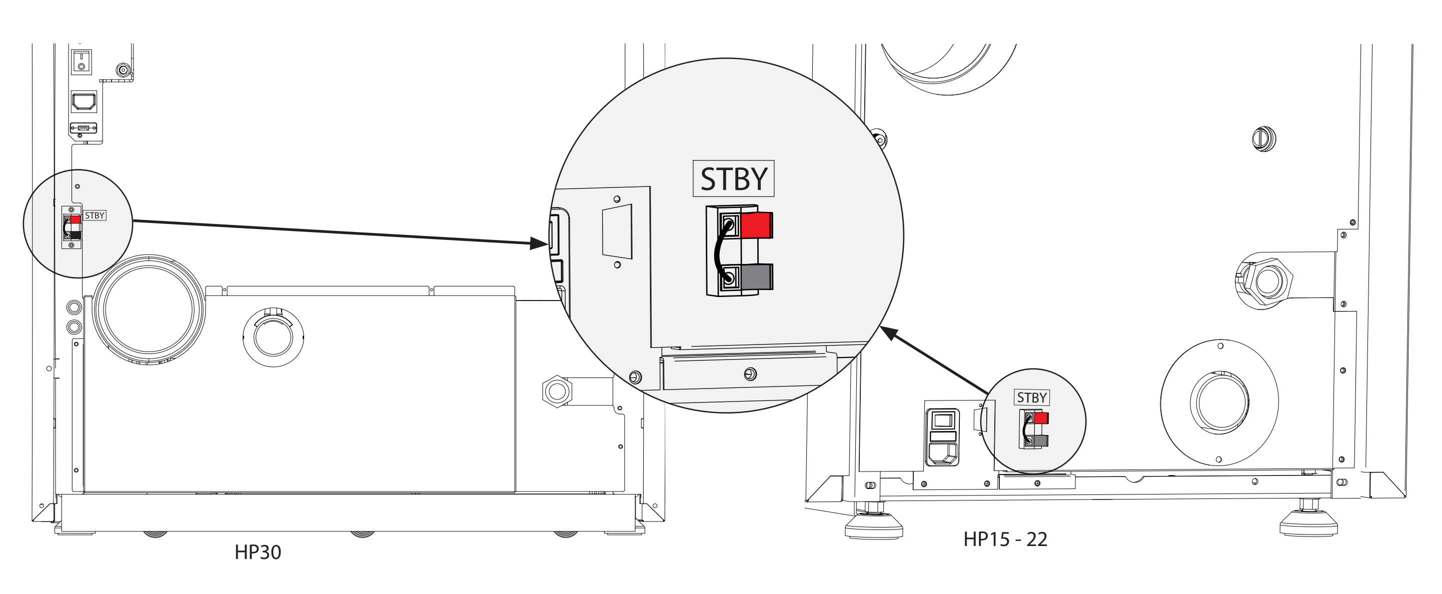
FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT AMBIANT SUPPLÉMENTAIRE AVEC STBY DÉSACTIVÉ [STBY OFF]

Quand le contact ou le thermostat externe sera accompli (contact ouvert/température atteinte), le générateur se mettra au minimum. Dès que le contact ou le thermostat externe passera à l'état «inaccompli» (contact fermé/température à atteindre), la générateur recommencera à fonctionner à la puissance pré-configurée.

Nota bene: le fonctionnement du générateur dépend dans tous les cas de la température de l'eau à l'intérieur du générateur et des relatives contraintes d'usine configurées. Si le générateur est en mode H OFF (température de l'eau atteinte), l'éventuelle demande du contact ou du thermostat supplémentaire sera ignorée.

INSTALLATION DU THERMOSTAT AMBIANT SUPPLÉMENTAIRE

- Éteindre l'appareil au moyen de l'interrupteur général situé à l'arrière du générateur.
- Retirer la fiche de la prise de courant relative.
- En se basant sur le schéma électrique, connecter les deux câbles du thermostat aux bornes correspondantes situées sur l'arrière de la machine, l'une de couleur rouge et l'autre noire (borne STBY).

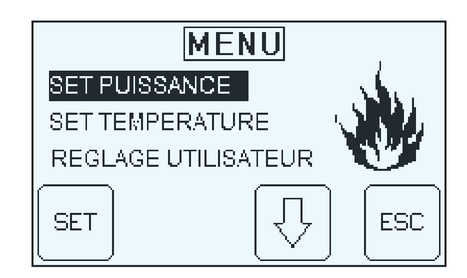


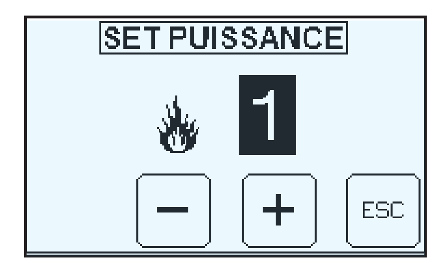
AUX

Dans le cas où vous utiliseriez les accessoires CPL (par courants porteurs en ligne) du producteur, la connexion doit être effectuée par un technicien professionnel. Pour plus d'informations contacter le revendeur.

SET PUISSANCE

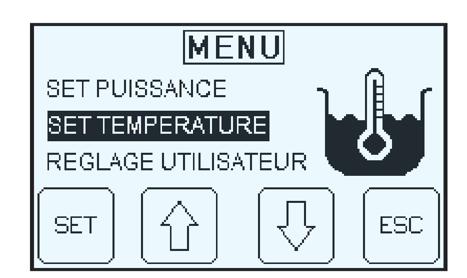
Le menu suivant permet de configurer le réglage de puissance. Puissance minimum 1, puissance maximum 5.

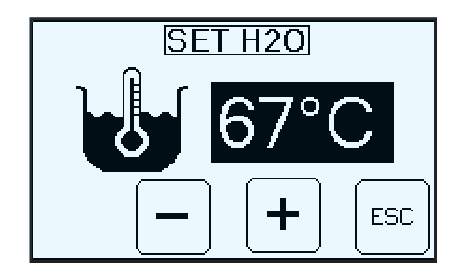




SET TEMPERATURE

Le menu suivant permet de configurer la température de la chaudière, les configurations possibles sont: 65 - 80°C.

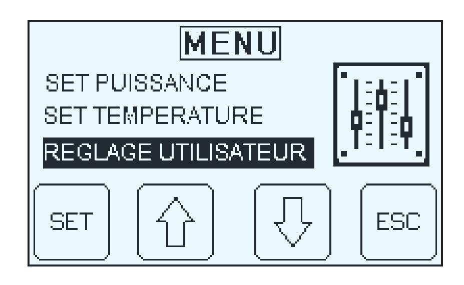




REGLAGE UTILISATEUR

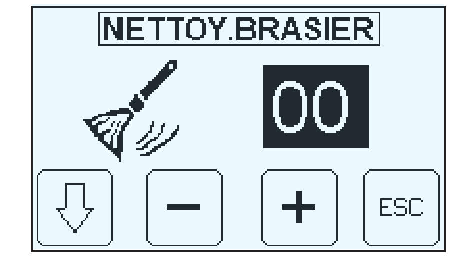
Le SREGLAGE UTILISATEUR permet de:

- Régler la fréquence du NETTOYAGE BRACERO
- Activer/désactiver le STAND-BY
- Activer/désactiver le CHRONO
- Régler le PELLET en pourcentage.



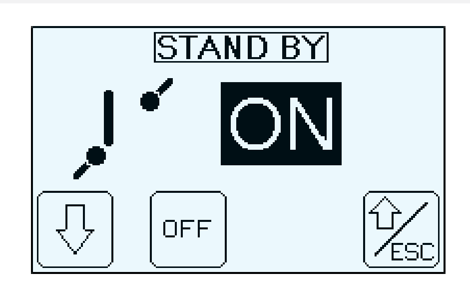
• NETTOY. BRASIER

Le menu permet d'augmenter la fréquence du nettoyage automatique du brasier. (Plage 0-50)



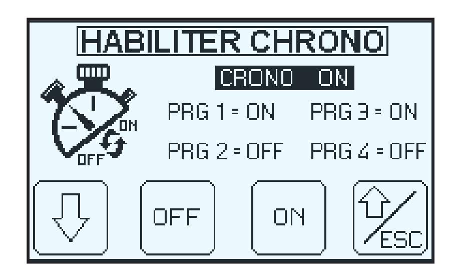
• STAND-BY

La fonction Stdby est utilisée si l'on souhaite un arrêt immédiat du générateur ou une modulation à travers le thermostat supplémentaire.



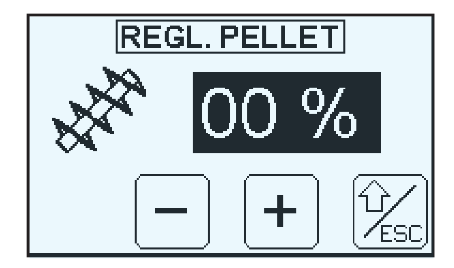
- **HABILIT. CHRONO**

Il permet d'activer/désactiver le chrono et les différentes tranches horaires de la chaudière



- **REGLAGE PELLET**

Le menu suivant permet le réglage en pourcentage du chargement du pellet.
Dans le cas où le générateur présenterait des problèmes de fonctionnement dus à la quantité de pellets, on peut agir directement depuis le tableau de commandes pour régler le chargement du pellet.
Les problèmes liés à la quantité de combustible peuvent se diviser en 2 catégories:



MANQUE DE COMBUSTIBLE:

- le générateur ne parvient jamais à développer une flamme adéquate qui a toujours tendance à rester très basse même à puissance élevée.
- avec la puissance minimale le générateur à tendance à presque à s'arrêter en mettant le générateur en alarme "**PELLET TERMINE**".
- lorsque le générateur visualise l'alarme "**PELLET TERMINE**" il pourrait y avoir du pellet non brûlé à l'intérieur du brasier.

EXCÈS DE COMBUSTIBLE:

- le générateur développe une flamme très haute même à des puissances réduites.
- il a tendance à encrasser fortement la vitre panoramique en l'obscurcissant presque totalement.
- étant donné que le pellet n'est brûlé que partiellement, le brasier a tendance à s'incruster en bouchant les orifices pour l'aspiration de l'air à cause d'un chargement excessif.

Le réglage s'effectue par pourcentage, donc une modification sur ce paramètre entraînera une variation proportionnelle sur toutes les vitesses de chargement du générateur.
Le chargement est possible dans l'ordre de - 30% à +20%.

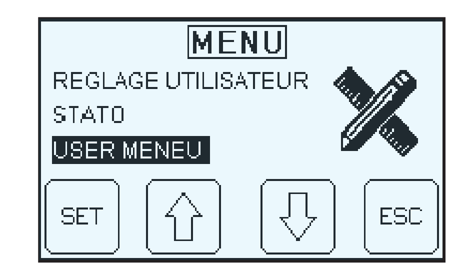
ETAT

Références réservées au technicien

MENU UTILISATEUR

Le MENU UTILISATEUR permet de:

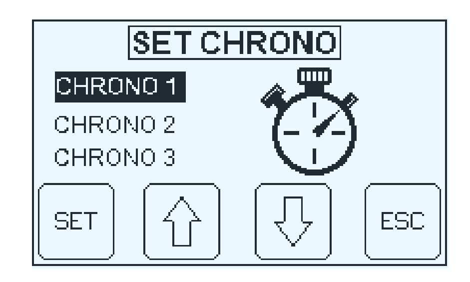
- Configurer date et heure (voir chapitre premier allumage)
- Configurer la programmation CHRONO
- Configurer la LANGUE
- Configurer le DISPLAY
- Utiliser la RÉINITIALISATION

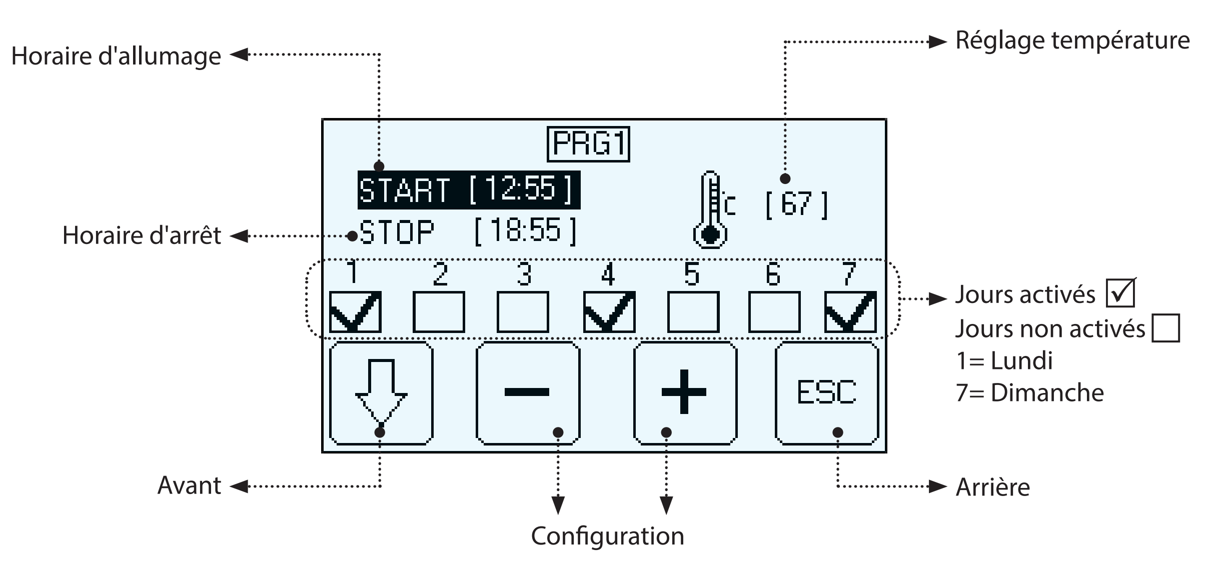


- **CHRONO**

Le chrono permet de programmer 4 tranches horaires sur une journée à utiliser pour tous les jours de la semaine.
Dans chaque tranche, il est possible de configurer l'heure d'allumage et d'arrêt, les jours d'utilisation de la tranche programmée et la température de l'eau (65° - 80°C) désirée.

POUR ACTIVER LE CHRONO, SUIVRE LES INSTRUCTIONS DÉCRITES DANS LE CHAPITRE «ACTIVER CHRONO».





RECOMMANDATIONS	EXEMPLE	
Les horaires d'allumage et d'arrêt doivent être compris dans l'intervalle d'une seule journée, de 0 à 24 heures, et ne doivent pas être à cheval sur plusieurs jours. Avant d'utiliser la fonction chrono il faut configurer le jour et l'heure en cours, en vérifiant d'avoir suivi les points listés au sous-chapitre «Réglage horloge» pour faire en sorte que la fonction chrono travaille ; en plus de la programmer, il faut aussi l'activer.	Allumage 07h00 Arrêt 18h00	**CORRECT**
	Allumage 22h00 Arrêt 05h00	**ERRONÉ**

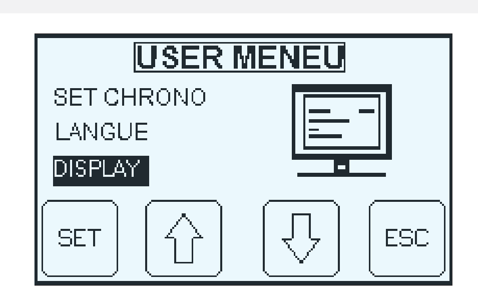
- **LANGUE**

(voir chapitre premier allumage)

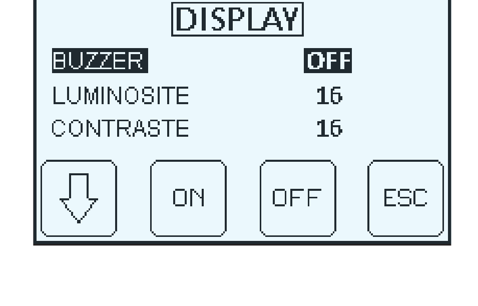
- **DISPLAY**
  - Buzzer
  - Luminosité
  - Contraste

Le menu Écran permet de:

- Activer/désactiver la signalisation acoustique.
- Régler l'intensité de la luminosité de l'écran
- Régler le contraste de l'écran



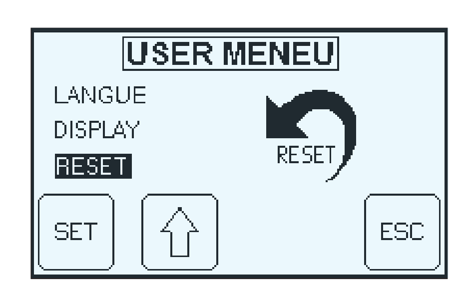
- **BUZZER**
  Lorsque l'on configure "OFF" la signalisation acoustique est désactivée.



- **LUMINOSITÉ**
  Permet de régler le rétroéclairage de l'écran.
  Les configurations possibles sont de OFF - 10 à 30.
  En activant OFF, le rétro-éclairage de l'écran s'éteindra après un retard pré-configuré.
  Le rétro-éclairage s'allumera dès qu'une touche sera enfoncée, ou si la machine devrait se mettre en alarme.

- **CONTRASTE**
  Permet de modifier le contraste de l'écran.
  (Plage de 2-50)

- **RESET**



Permet de remettre toutes les valeurs modifiables par l'utilisateur comme en usine

AUTRES FONCTIONS

EVAC. AIR

Cette fonction permet l'échappement de l'air éventuellement présent dans le thermoproduit. (pendant 15 minutes le circulateur fonctionne en mode alterné 30 secondes activé et 30 s. désactivé.
Pour activer la fonction:

Avec le générateur froid et en état "OFF" appuyer sur et ensuite sur **pendant 5 s.**

Pour arrêter la fonction "Échappement de l'air" appuyer sur la touche

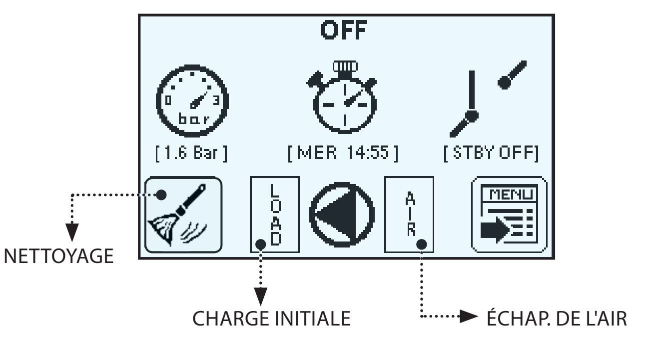
CHARGE INITIALE



Cette fonction permet d'activer le motoréducteur de chargement du pellet pour un fonctionnement en continu.
Pour activer la fonction:

Avec le générateur froid et en état "OFF" appuyer sur et ensuite sur "LOAD" pendant 5 s.

Pour arrêter la fonction "Charge initiale" appuyer sur la touche



NETTOYAGE CHAMBRE DE COMBUSTION

Cette fonction permet d'ouvrir le fond du brasier, en facilitant le nettoyage de la chambre de combustion.
Pour activer la fonction:
Avec le générateur froid et en état "OFF" appuyer sur et ensuite sur pendant 5 s.
Avec le tisonnier en dotation racler les parois de la chambre de combustion et faire converger la cendre résiduelle de la chambre dans le brasier tiroir des cendres.

Une fois terminé le nettoyage, appuyer longtemps sur la touche .

OUVRIR LA PORTE UNIQUEMENT APRÈS AVOIR TERMINÉ L'OPÉRATION! L'ÉCRAN SIGNALERA L'OUVERTURE ADVENUE!

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Pour un fonctionnement correct, le générateur doit être soumis à un entretien ordinaire par un technicien autorisé, au moins une fois par an. Les opérations de contrôle et d'entretien doivent être effectuées par des opérateurs techniciens spécialisés et à connaissance des indications présentes dans ce manuel.

EFFECTUER LES INDICATIONS TOUJOURS EN TOUTE SÉCURITÉ!

- S'assurer que la fiche du câble d'alimentation soit enlevée car le générateur pourrait avoir été programmé pour s'allumer.
- Que le générateur soit entièrement froid.
- Les cendres soient complètement froides.
- Durant les opérations de nettoyage du produit garantir un renouvellement efficace de l'air de la pièce.
- Un nettoyage insuffisant compromet le bon fonctionnement et la sécurité!



SI LE CÂBLE D'ALIMENTATION EST ENDOMMAGÉ, IL DOIT ÊTRE REMPLACÉ PAR LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE OU DANS TOUS LES CAS PAR UNE PERSONNE POSSÉDANT UNE QUALIFICATION SEMBLABLE, DE FAÇON À ÉVITER TOUT RISQUE.

FAIRE NETTOYER CHAQUE ANNÉE L'INSTALLATION D'ÉVACUATION DES FUMÉES, LES CANAUX DE FUMÉE INCLUS DE RACCORDS EN "T" ET LES BOUCHONS D'INSPECTION - LES COURBES ET LES ÉVENTUELLES SECTIONS HORIZONTALES SI PRÉSENTES!

LA FRÉQUENCE DE NETTOYAGE DU GÉNÉRATEUR SONT INDICATIFS! ILS DÉPENDENT DE LA QUALITÉ DU PELLET UTILISÉ ET DE LA FRÉQUENCE D'UTILISATION.
IL EST POSSIBLE QUE CES OPÉRATIONS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PLUS SOUVENT.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN INCOMBANT À L'UTILISATEUR

Les opérations de nettoyage incombant à l'utilisateur du générateur doivent être effectuées soigneusement après avoir lu les indications relatives aux procédures décrites dans ce manuel.

ENTRETIEN DES SURFACES ET DU REVÊTEMENT
Le nettoyage des surfaces doit se faire avec le générateur et le revêtement complètement froid. Pour l'entretien des surfaces et des parties métalliques, il suffit d'utiliser un chiffon imbibé d'eau ou avec de l'eau et du savon neutre.
Ne jamais utiliser des détergents abrasifs ou des diluants agressifs pour le nettoyage! Le non respect des indications peut endommager les surfaces du générateur.

NETTOYAGE DE LA VITRE CÉRAMIQUE
Le nettoyage de la vitre céramique doit se faire lorsqu'elle est complètement froide. Nettoyer la vitre céramique en utilisant un pinceau sec ou si elle est trop sale, un détergent spécifique en nébulisant une quantité modeste sur un chiffon pour ensuite le passer sur la vitre céramique.
Ne pas nébuliser le détergent ou tout autre liquide directement sur la vitre ou sur les joints.

NETTOYAGE DU RÉSERVOIR À PELLET
Lorsque le réservoir se vide complètement, enlever le câble d'alimentation du générateur et avant de procéder à son remplissage, enlever d'abord les résidus (poussière, copeaux, etc.) du réservoir vide.

ENTRETIEN ORDINAIRE

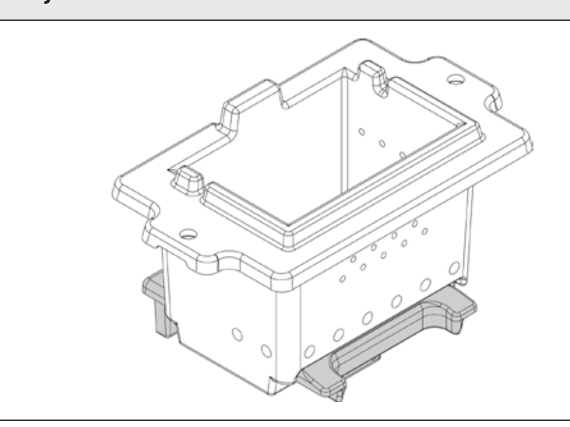
Afin de garantir le bon fonctionnement et la sécurité de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer les opérations indiquées ci-dessous saisonnièrement ou plus fréquemment si nécessaire.

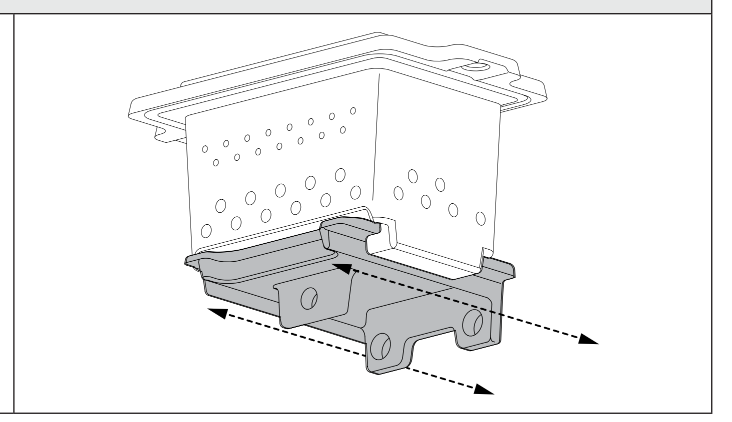
JOINTS PORTE, TIROIR CENDRES ET BRASIER

Les joints garantissent l'étanchéité du générateur et par conséquent son bon fonctionnement.
Il est nécessaire que ceux-ci soient contrôlés périodiquement: en cas d'usure ou d'endommagement, il faut les remplacer immédiatement.
Ces opérations devront être effectuées par un technicien autorisé.

QUOTIDIEN - BRASIER:

À travers un système mécanique, le nettoyage du brasier s'effectue à des intervalles préétablis automatiquement par la chaudière. La figure ci-dessous montre le brasier avec l'ouverture sous-jacente.
Il est conseillé dans tous les cas d'enlever à l'aide d'un aspirateur les résidus éventuels de cendres au moins 1 fois tous les 2 jours.

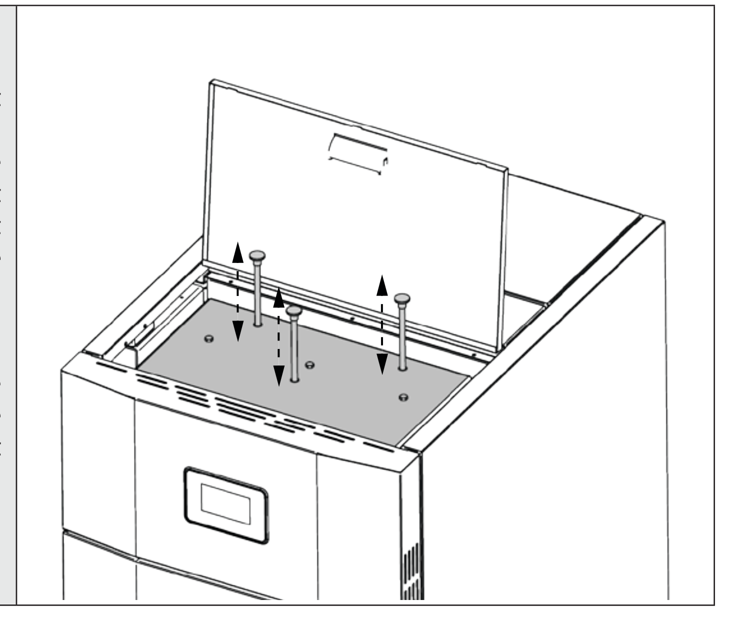




QUOTIDIEN - RACLEURS:

HP15/22: Le nettoyage des échangeurs thermiques doit avoir lieu uniquement lorsque le générateur est froid! Son nettoyage permet de garantir un rendement thermique toujours constant dans le temps. Ce type d'entretien doit être effectué au moins une fois par jour. Pour ce faire, il suffit d'utiliser les racleurs prévus à cet effet situés dans la partie supérieure du générateur, en effectuant le mouvement du bas vers le haut et vice versa plusieurs fois.

HP30: Le nettoyage des échangeurs thermiques est effectué en mode automatique à travers un système mécanique qui permet de garantir au cours du temps un rendement calorifique toujours constant.

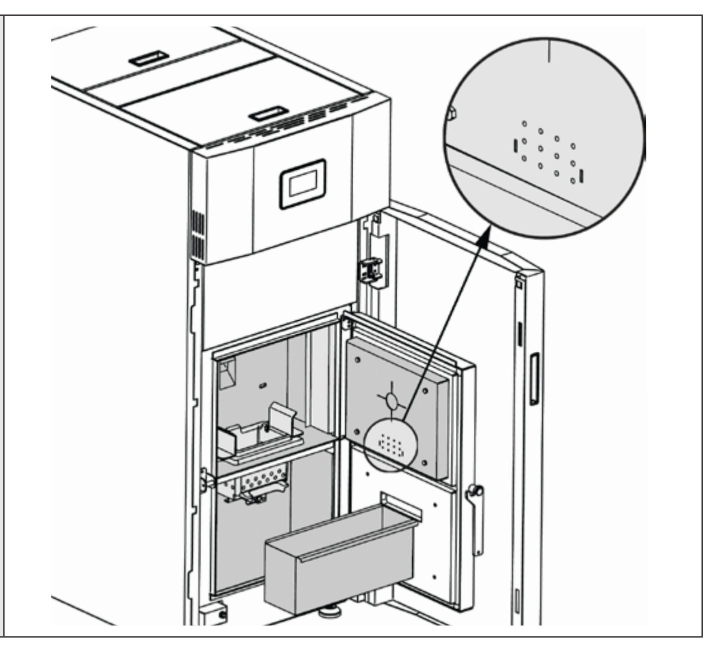


HEBDOMADAIREMENT - CHAMBRE DE COMBUSTION ET TIROIR DES CENDRES:

<u>Il est recommandé d'aspirer au moins une fois par semaine les dépôts des cendres dans la chambre de combustion</u> avec un aspirateur approprié.
Afin de faciliter le nettoyage nous conseillons l'activation de la fonction "NETTOYAGE CHAMBRE DE COMBUSTION" voir chapitre ⇨ AUTRES FONCTIONS.

<u>Hebdomadairement ou au besoin :</u>

- vider la cendre contenue du tiroir prévu à cet effet.
- nettoyer les trous présents à l'intérieur de la porte.



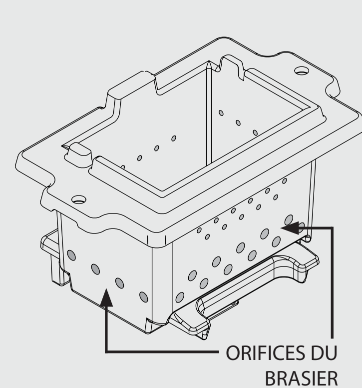


UN BRASIER PROPRE GARANTIT UN FONCTIONNEMENT CORRECT!

EN MAINTENANT LE BRASIER ET SES ORIFICES TOUJOURS BIEN PROPRES SANS RÉSIDUS DE COMBUSTION, ON GARANTIT AU GÉNÉRATEUR UNE BONNE COMBUSTION AU COURS DU TEMPS, EN ÉVITANT DES ÉVENTUELS DYSFONCTIONNEMENTS QUI POURRAIENT EXIGER L'INTERVENTION DU TECHNICIEN.



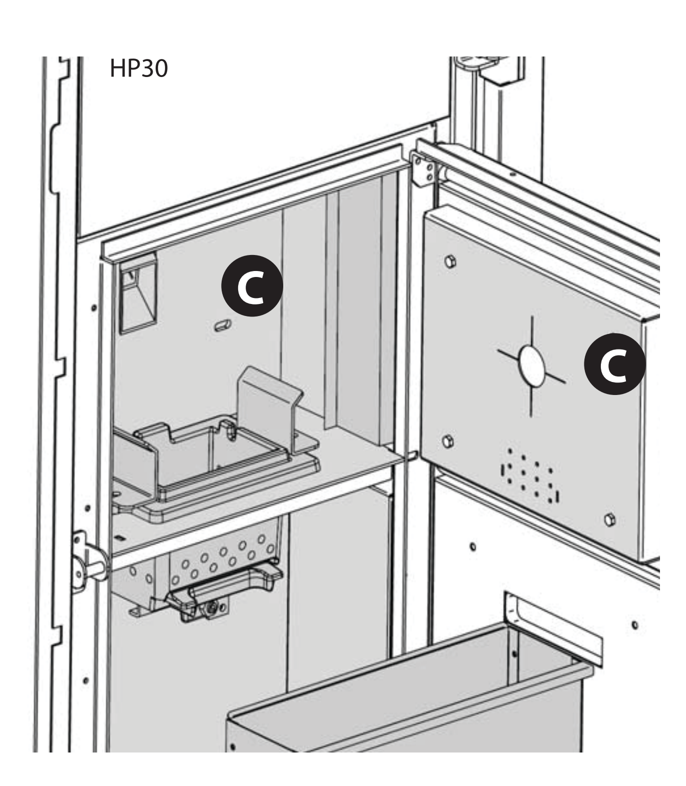
IL EST POSSIBLE D'UTILISER LA FONCTION DANS LE MENU UTILISATEUR "SET RÉGLAGE - CHARGEMENT PELLET" POUR ADAPTER LA COMBUSTION SELON LES EXIGENCES DÉCRITES.

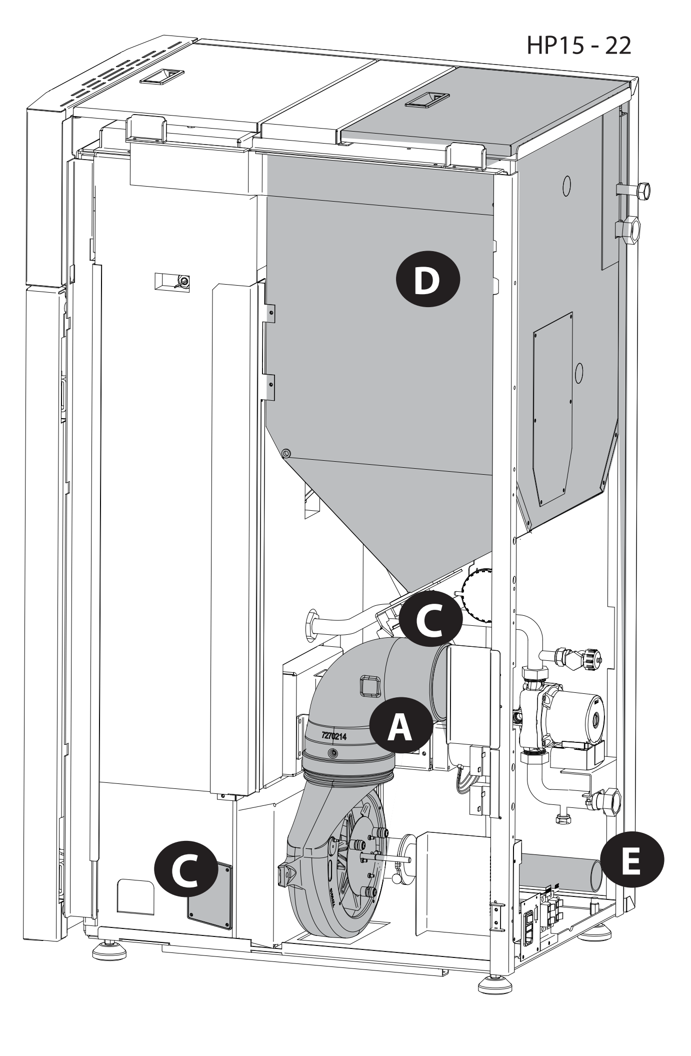


ENTRETIEN ORDINAIRE

A	Moteur fumées (démontage et nettoyage du conduit des fumées et raccord en T), nouveau silicone aux endroits prévus	✓
B	Joints d'inspections, tiroir à cendres et porte (remplacer et appliquer le silicone aux endroits prévus)	✓

C	Chambre de combustion et échangeur (nettoyage total) inclus le nettoyage du conduit de la bougie	✓
D	Réservoir (vidage complet et nettoyage).	✓
E	Vérification du tuyau d'aspiration de l'air et nettoyage éventuel du capteur de flux	✓





TOUTES LES IMAGES SONT À TITRE D'ILLUSTRATION.

ENTRETIEN ORDINAIRE

A	Moteur fumées (démontage et nettoyage du conduit des fumées et raccord en T), nouveau silicone aux endroits prévus	✓
B	Joints d'inspections, tiroir à cendres et porte (remplacer et appliquer le silicone aux endroits prévus)	✓

C	Chambre de combustion et échangeur (nettoyage total) inclus le nettoyage du conduit de la bougie	✓
D	Réservoir (vidage complet et nettoyage).	✓
E	Vérification du tuyau d'aspiration de l'air et nettoyage éventuel du capteur de flux	✓

HP30

D

C

A

E

HP15 - 22 - 30

D

B

C

C

C

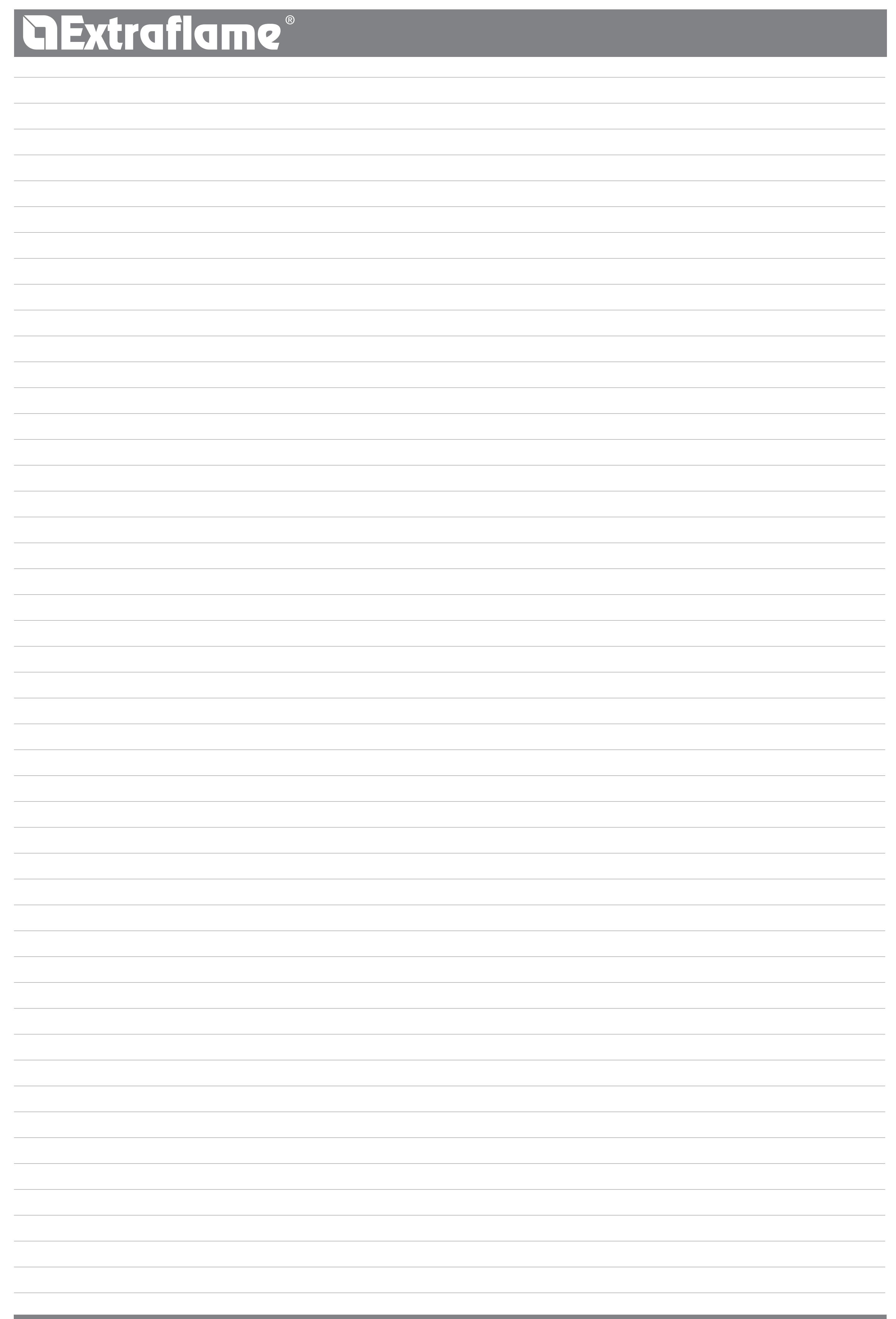
B

TOUTES LES IMAGES SONT À TITRE D'ILLUSTRATION.

VISUALISATIONS	
DISPLAY	**MOTIVATION**
OFF	Générateur éteint
START	La phase de start est en cours
CHARGE PELLET	Le chargement continu du pellet est en cours durant l'allumage
ALLUMAGE	La phase dédiée à l'allumage est en cours
DEMARRAGE	La phase de démarrage est en cours
TRAVAIL	La phase de fonctionnement normal est en cours
MODUL.	Le générateur est en train de fonctionner au minimum
NETTOYAGE BRACERO	Le nettoyage du brasier est en cours
NETTOYAGE BRACERO (DEPRESSION)	Le nettoyage du brasier est en cours - cause depression insuffisante.
NETTOYAGE FINAL	Le nettoyage final est en cours
STAND-BY	Générateur éteint à cause du thermostat externe dans l'attente de se rallumer Le générateur repartira quand le thermostat externe le demandera
ATTENTE REFROIDISSEMENT	Un nouvel allumage est tenté alors que le générateur vient à peine d'être éteint. Lorsque le générateur effectue un arrêt, il est nécessaire d'attendre l'arrêt total du moteur des fumées, ensuite effectuer le nettoyage du brasier. Seulement après avoir effectué ces opérations, il sera possible de rallumer le générateur.
HOFF	Générateur éteint à cause de la température de l'eau supérieure au réglage configuré Dès que la température de l'eau descendra sous les paramètres préétablis, le générateur se rallumera
ATTENTE BLACK OUT	Le générateur est en train de se refroidir après une coupure de courant. Une fois terminée la phase de refroidissement, il se rallumera automatiquement
ANTIGEL	Le fonctionnement antigel est en cours car la température de l'eau t° H2O est sous le seuil configuré en usine le circulateur s'active jusqu'à ce que l'eau ait atteint le paramètre préconfiguré en usine +2°C
ANTIBLOCAGE	La fonction antiblocage du circulateur est en cours (seulement si le générateur est resté en état OFF pendant au moins 96 heures); le circulateur s'active pendant le temps préétabli par le fabricant, de façon à éviter le blocage de ce dernier.
SOUFFLAGE AUTO	Le soufflage automatique est activé
BLOC ÉCHANGEUR	Le nettoyage de l'échangeur est bloqué

ALARMES		
ÉCRAN	**EXPLICATION**	**RÉSOLUTION**
⚠	Indique la présence d'une alarme.	Allumée: indique la présence d'une alarme Clignotante: indique la désactivation du capteur de dépression. L'alarme peut être réarmée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et 15 minutes après l'affichage de l'alarme elle-même en appuyant sur la touche ⏻ pendant 3 secondes.

ASPIRAT. PANNE	Panne moteur des fumées	Contacter le centre d'assistance
FUMEES CHAUDES	Panne de la sonde fumées.	Contacter le centre d'assistance
FUMÉES CHAUDES	Température des fumées élevée	Contrôler la charge de pellet (voir "Réglage charge pellet"), si le problème ne se résout pas, contacter un technicien agréé.
RÉSERVOIR VIDE	La porte n'est pas fermée correctement. Le tiroir des cendres n'est pas fermé correctement. La chambre de combustion est encrassée. Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué.	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir des cendres. Vérifier la propreté autant du conduit des fumées, du capteur dans le canal de l'air primaire que de la chambre de combustion. Contacter le centre d'assistance
ALLUMAGE RATE	Le réservoir du pellet est vide. Réglage inadéquat du chargement pellet.	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellets (voir "Réglage charge pellet"). Vérifier les procédures décrites au chapitre "Allumage".
ALLUMAGE RATÈ BLACK OUT	Coupure de courant pendant la phase d'allumage.	Mettre le générateur en OFF moyennant la touche et répéter les procédures décrites au chapitre "Allumage".
PELLET TERMINE	Le réservoir du pellet est vide. Chargement insuffisant de pellet. Le motoréducteur ne charge pas le pellet.	Régler l'afflux de pellets (voir "Réglage charge pellet").
ALARME DEPR	La porte n'est pas fermée correctement. Le tiroir des cendres n'est pas fermé correctement. La chambre de combustion est encrassée. Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué	Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir des cendres. Vérifier le nettoyage autant du conduit des fumées que de la chambre de combustion.
SENSEUR PRESSION DEFAILLANT	Capteur de flux défectueux. Capteur déconnecté Capteur de pression en panne	Contacter le centre d'assistance
SURCHAUFFE H2O	L'eau à l'intérieur du générateur a dépassé 95°C. Présence d'air possible dans l'installation Manque de circulation adéquate. Zone de sécurité absente ou non adéquate. Anomalie possible du circulateur.	Contacter le centre d'assistance
BLOCAGE TRAPPE	Le nettoyage automatique du brasier est bloqué.	Contacter le centre d'assistance
PRESSION H2O MIN	La pression de l'installation lue par le pressostat est trop basse. Présence d'air possible dans l'installation. Manque possible d'eau ou pertes dues à des anomalies dans certains composants de l'installation.	Contacter le centre d'assistance
SONDE H2O	Panne de la sonde H2O	Contacter le centre d'assistance
PRESSION H2O MAX	La pression de l'eau a dépassé le seuil maximum	Vérifier que les vases d'expansion ne soient pas endommagés ou sous-dimensionnés Vérifier que l'installation à froid soit chargée à la pression correcte
COMMANDE VIS SANS FIN	Fonctionnement anormal chargement pellet	Contacter l'assistance
VIS SANS FIN BLOQUÉE	Fonctionnement anormal moteur pellet	Contacter l'assistance
SONDE ACCUMULA-TEUR SANITAIRE	Panne de la sonde boiler	Contacter le centre d'assistance
SONDE BALLON TAM-PON	Panne de la sonde boiler	Contacter le centre d'assistance





Riscaldamento a Pellet

EXTRAFLAME S.p.A. Via Dell'Artigianato, 12 36030 - MONTECCHIO PRECALCINO (VI) - ITALY
☏ +39.0445.865911 - 🖷 +39.0445.865912 - ✉ info@extraflame.it - 💻 www.lanordica-extraflame.com

Le Fabricant se réserve le droit de modifier les caractéristiques et les données reportées dans ce manuel à tout moment et sans préavis, dans le but d'améliorer ses produits.
Par conséquent, ce manuel ne peut pas être considéré comme un contrat vis-à-vis de tiers.